

RAPPORT D'ÉVALUATION

Champ de formations Ingénieries, données,
modélisation, technologies

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019
VAGUE E

Rapport publié le 25/06/2019



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Anass Nagih, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2018-2019 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2018

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Ingénieries, données, modélisation, technologies* et les fiches d'évaluation des formations qui le composent.

- Licence Informatique
- Licence Mathématiques
- Licence professionnelle E-commerce et marketing numérique
- Licence professionnelle Logistique et pilotage des flux
- Licence professionnelle Management des processus logistiques
- Licence professionnelle Métiers de l'informatique : applications web
- Licence professionnelle Métiers de l'informatique : conception, développement et test de logiciels
- Licence professionnelle Métiers de la communication : chef de projet communication
- Licence professionnelle Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web
- Master Humanités numériques
- Master Informatique
- Master Mathématiques et applications
- Master Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales
- Master Patrimoine et musées

PRÉSENTATION

Le champ de formations *Ingénieries, données, modélisation, technologies* (IDMT) regroupe les mentions relevant des sciences exactes et expérimentales proposées au sein de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis qui s'affiche comme une université d'*Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales*.

Ce champ de formations comporte 16 mentions : trois licences générales, dont l'une (*Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales – MIASHS*) n'est pas évaluée ici ; huit licences professionnelles, dont l'une (*Commerce et distribution*), co-accréditée avec l'Université de Brest, n'est pas évaluée ici ; cinq masters, dont l'un (*Patrimoine et musées*) est co-accrédité avec l'Université Paris Nanterre.

Ces formations couvrent principalement les mathématiques et l'informatique en interaction avec les sciences humaines et sociales.

Les formations sont portées par l'Unité de formation et de recherche (UFR) *Mathématiques, informatique, technologies, sciences de l'information et de la communication* et les Instituts universitaires de technologie (IUT) de Montreuil et de Tremblay.

L'adossement à la recherche du champ de formation IDMT s'appuie sur huit unités de recherche : *Paragraphe, Cognitions humaine et artificielle (CHArt), Centre d'études sur les médias, les technologies et l'internationalisation (CEMTI), Laboratoire d'informatique avancée de Saint-Denis (LIASD), Quartz, Laboratoire institutions et dynamiques historiques de l'économie et de la société (IDHES), Laboratoire d'économie dionysien (LED) et Laboratoire d'analyse, géométrie et application (LAGA)*.

AVIS GLOBAL

L'offre de formation du champ *Ingénierie, données, modélisation, technologies* est globalement cohérente et s'articule autour des sciences du numérique en interaction forte avec les sciences humaines et sociales. Par ce positionnement thématique original, bien ciblé et ouvrant sur de nouveaux métiers, les formations analysées montrent qu'elles savent tirer profit des forces et des axes de développement stratégique de l'Université.

La définition et l'intégration des formations disciplinaires ou transversales du champ dans l'offre générale de l'Université ont suivi un processus de concertation à l'échelle de l'établissement. Il est regrettable que le dossier d'autoévaluation du champ de formation ne reflète pas cette approche globale en dressant par exemple un panorama des différents champs élaborés et leurs interactions.

Les finalités visées, professionnelles ou de suites de parcours sont cohérentes, bien que le champ ne se soit pas doté d'une instance de pilotage propre. Le rôle opérationnel de l'échelon champ de formation n'est pas fonctionnel.

L'interdisciplinarité est réelle à travers les mentions proposées. Cependant, les diverses possibilités d'orientation et les flux d'étudiants les empruntant effectivement ne sont pas chiffrés dans les dossiers des formations.

De nombreux partenariats avec le monde professionnel sont mentionnés. Il n'est pas toujours clair de savoir s'ils sont formalisés au-delà de la participation aux enseignements, à l'accueil de stagiaires ou à la signature de contrats de formation en alternance.

Certaines formations montrent des fragilités, avec des équipes pédagogiques restreintes, soit par le nombre d'enseignants-chercheurs impliqués soit par le nombre limité d'intervenants professionnels non académiques.

Des licences professionnelles d'une part, et des masters d'autre part, affichent explicitement dans les dossiers d'autoévaluation, qu'une poursuite d'étude en master à l'issue d'une licence professionnelle est possible. Ceci appelle la nécessité d'un cadrage par l'établissement des modalités d'admission en master. Les taux de poursuites d'études affichés par les licences professionnelles sont élevés, alors que leur vocation première est l'insertion professionnelle directe.

Le volet relations internationales reste à développer. Les dossiers des formations décrivent les possibilités offertes mais ne fournissent pas de bilans chiffrés, notamment sur les flux sortants. Il convient de se doter d'une politique active et d'assurer un suivi formalisé des échanges internationaux.

L'installation des conseils de perfectionnement est en cours mais elle n'est pas encore achevée. Le dossier d'autoévaluation du champ de formation explicite le cadrage établi au niveau de l'établissement. Cependant, la mise en œuvre effective pour le pilotage réel et plein des mentions n'est pas encore acquise.

Le dossier d'autoévaluation du champ de formations donne une vision claire des originalités thématiques de l'Université. Il détaille les instruments de coordination. Il décrit davantage les actions à venir au détriment d'un bilan et d'une autoévaluation préalable à l'élaboration du projet futur. Les dossiers d'autoévaluation des formations sont souvent lacunaires et la déclinaison, à l'échelle des mentions, des différentes actions offertes au niveau de l'établissement n'est pas toujours donnée.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Les finalités des formations sont généralement bien exposées dans les dossiers et les débouchés attendus sont cohérents. Si les métiers visés sont connus et sont en adéquation avec les objectifs visés, peu d'informations sont données sur la réalité des postes occupés. Il est par ailleurs primordial d'affirmer davantage la nécessaire insertion professionnelle à l'issue d'une licence professionnelle d'une part et d'autre part de préciser les parcours possibles entre les filières de licence et de master. Concernant les débouchés à l'issue des masters, trop peu de précisions sont délivrées quant aux poursuites en doctorat.

Thématiquement, les formations proposées sont complémentaires. Cependant, le manque de détails concernant les contenus pédagogiques en termes de connaissances et de compétences ne permet pas de mener une analyse véritablement précise. Il convient toutefois de veiller au bon positionnement des contenus pédagogiques, entre les différentes formations autour des technologies du web. En particulier, le programme du parcours *Objets communicants intelligents* apparaît en décalage avec le nom de la mention *Métiers de l'informatique : applications web* (MIAW) compte tenu du peu d'enseignements dédiés au développement web.

Les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sont fournies et sont, en général, correctement renseignées voire bien étayées comme pour le master *Informatique*. Parfois, elles manquent de rigueur comme pour le master *Patrimoine et musées* ou ne reflètent pas totalement les spécificités de la formation comme c'est le cas pour le parcours *Design web mobile* de la licence professionnelle *Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web*.

Des conditions spécifiques sont accordées aux étudiants ayant des contraintes particulières.

Les modalités de contrôle des connaissances s'appuient en général sur du contrôle continu mais sont décrites de façon inégale dans les dossiers.

Un portefeuille d'expériences et de compétences est en place notamment pour la licence *Informatique* et partiellement pour le master *Humanités numériques*. Il existe aussi un suivi des compétences cité pour le master MIAWS avec une fiche des compétences pour les étudiants. Pour les autres filières, les modalités d'acquisition et d'évaluation des compétences sont peu présentées.

La structure pédagogique est globalement claire. Les licences générales s'articulent de façon progressive avec des enseignements communs ou mutualisés, ce qui permet des réorientations entre les licences. En raison d'un système d'enseignement avec une majeure disciplinaire et une mineure, la réorientation est également possible vers d'autres disciplines. Toutefois, la licence *Informatique* comporte en troisième année, un parcours *Micro-informatique et machines embarquées* (MIME) dont le contenu et les objectifs spécifiques sont très peu explicités dans le dossier. Sa mutualisation avec la licence professionnelle MIAW, décrite dans le dossier de la licence n'est pas évoquée dans celui de la licence professionnelle. Leurs objectifs respectifs en termes de débouchés professionnels ou de poursuite d'études devraient être clarifiés. La structure du master *Humanités numériques* qui propose des parcours en deuxième année uniquement, sans lien avec ceux de première année, devrait être rendue plus cohérente. L'organisation pédagogique est peu lisible dans le dossier de licence professionnelle *Logistique et pilotage des flux*.

L'usage d'outils numériques (comme les plateformes *Moodle* pour les supports pédagogiques ou *Reso8* pour les stages) est globalement présent bien qu'inégal selon les formations. La pédagogie par projet est une pratique appliquée dans la quasi-totalité des formations sous différentes formes, même si les modalités de contrôle et de suivi de ces projets ne sont pas toujours bien explicitées. Les innovations pédagogiques sont encore rares. Il convient toutefois de noter que le master *Humanités numériques* fait partie des lauréats du

projet d'excellence en formations innovantes (IDEFI) Création et Technologies de l'information et de la communication (CreaTIC) piloté par l'Université Paris 8.

La professionnalisation est bien présente dans les licences professionnelles mais doit être renforcée pour certains masters notamment celui de *Mathématiques et applications*. Pour les formations ouvertes en formation initiale, un stage d'au minimum trois ou quatre mois est proposé. Les stages en général et les périodes en entreprises pour les formations en alternance sont correctement intégrés.

D'une manière générale, des outils d'accompagnement pour l'insertion professionnelle sont disponibles via une plateforme dédiée (offres de stages, emplois, aide pour la rédaction de CV, etc.).

Les interactions avec les milieux socio-économiques, bien que non-formalisées ou peu décrites, sont réelles comme en témoignent les licences professionnelles qui sont dans leur ensemble ouvertes à l'alternance. De plus, l'ensemble des licences professionnelles affiche un taux de 30 % minimum d'intervenants extérieurs. Globalement, il convient de veiller au bon équilibre pour les interventions de professionnels, qui, selon les formations, est parfois trop faible (licence professionnelle *Métiers de l'information : applications web*, parcours type *objets communicants intelligents*), ou au contraire beaucoup trop important (licences professionnelles *E-commerce et marketing numérique ; Métiers de la communication : chef de projet communication*).

L'ensemble des masters s'appuie sur des structures de recherche reconnues. La place accordée aux enseignements orientés recherche, est cependant inégale et pas suffisamment détaillée. L'articulation avec la recherche n'apparaît pas centrale et la poursuite en doctorat est un objectif à peine indiqué comme une voie possible. Les liens avec les écoles doctorales ne sont en général pas détaillés. Pour les licences et licences professionnelles, le lien avec la recherche est davantage présent par l'intervention d'enseignants-chercheurs dans la formation que par des unités d'enseignement (UE) spécifiques.

L'ouverture à l'international est souvent citée mais peu étayée. La mobilité, la cohérence et l'usage effectif des échanges en place devraient être clairement présentés et chiffrés dans les dossiers. Toutes les formations proposent un volume minimum de 20 heures d'enseignement d'anglais, qui parfois est porté à 50 heures comme dans la licence professionnelle *Métiers de l'informatique : conception, développement et test de logiciel*.

Les compositions des équipes pédagogiques pour les licences générales et les masters sont satisfaisantes et bien équilibrées, à l'exception de celles relevant des mathématiques qui sont restreintes ou celle du master *Patrimoine et musées* qui n'est que partiellement décrite (uniquement les enseignants de Paris 8). Les présentations des équipes pédagogiques décrites dans les dossiers des licences professionnelles sont souvent incomplètes ou imprécises concernant les intervenants professionnels, à l'exception de la formation *E-commerce et marketing numérique*. De plus, la description de l'équipe pédagogique est parfois contradictoire entre le dossier et les annexes et le mode de fonctionnement des équipes n'est pas toujours bien décrit dans les dossiers, voire totalement absent.

Un conseil de perfectionnement est en place par mention à l'exception de la licence et du master *Mathématiques*. De façon générale, les dossiers manquent d'informations précises sur les modalités de fonctionnement comme la fréquence des réunions et surtout d'exemples concrets de comptes rendus de réunion montrant le rôle effectif de ces conseils sur les stratégies d'évolution des formations et leur impact sur le pilotage. De plus, il faudrait veiller au respect systématique de la composition du conseil de perfectionnement conformément au cadrage de l'établissement, notamment concernant l'implication des étudiants. Les modalités du processus d'autoévaluation ne sont pas décrites.

Un dispositif centralisé d'évaluation annuelle des formations est mis en place sur la base d'enquêtes, mais les taux de retours souvent faibles rendent le système d'évaluation peu probant. Une réflexion importante est à mener pour mettre en place une évaluation systématique des enseignements par les étudiants et des formations par les diplômés.

Des dispositifs d'aide à la réussite classiques comme le tutorat existent dans les deux licences générales *Informatique* et *Mathématiques*. Des enseignants-référents existent de façon formelle uniquement pour la licence *Informatique*.

Les effectifs sont globalement stables avec cependant quelques parcours recevant très peu d'étudiants comme les parcours *Géomatique, applications et accessibilité (G2A)* du master *MIASHS* et le parcours *Écriture, littérature et livre numérique* du master *Humanités numériques*. La licence *Mathématiques*, une formation récente mise en place en cohérence avec le master *Mathématiques et applications*, voit malheureusement son effectif baisser. Ces problématiques ne font l'objet d'aucune analyse dans les dossiers présentés.

Le même manquement concerne la présentation du profil des recrutés qui pourrait être mis en parallèle avec les taux de réussite. L'attractivité réelle des formations est en question surtout que certaines licences professionnelles n'atteignent pas leur capacité d'accueil affichée alors que le nombre de dossiers annoncés semble suffisant. Il est regrettable que les dossiers n'apportent pas d'éléments d'analyse de cette situation. Les taux de réussites sont annoncés bons. Or, aussi bien en master qu'en licence, ces taux sont calculés sur le nombre de présents aux examens et non pas sur le nombre d'inscrits, ce qui rend l'analyse incomplète.

Le suivi de cohorte se limite aux enquêtes à 30 mois avec des taux de réponses insuffisants rendant difficile l'évaluation du devenir des étudiants et ne permet pas des analyses concluantes. Il est à noter également que la plupart des licences professionnelles montrent via ce suivi un taux de poursuite d'études, quand il est renseigné, dépassant les 30 %, et que pour certaines, les dossiers n'affichent pas une politique claire pour limiter ces poursuites d'études.

Plus généralement, une analyse qualitative devrait compléter les données notamment en ce qui concerne l'adéquation des emplois occupés avec la formation suivie, la compréhension des abandons, ou encore le taux de réussite en fonction des profils des étudiants.

POINTS D'ATTENTION

Le pilotage des formations devrait être amélioré par un meilleur suivi des cohortes avec davantage de données chiffrées et qualifiées. L'analyse qualitative est insuffisante pour être exploitée à des fins d'amélioration de la qualité des formations, en particulier en ce qui concerne l'adéquation des emplois occupés avec la formation suivie, la compréhension des abandons, ou encore le taux de réussite des étudiants.

Les taux de poursuites d'études affichés par les licences professionnelles sont préoccupants, alors que leur vocation première est l'insertion professionnelle directe. En particulier ils sont très élevés pour les licences professionnelles *E-commerce et marketing numérique*, *Métiers de l'informatique : applications web*, *Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web*, *Métiers de l'informatique : conception, développement et test de logiciels*, et mal connus pour d'autres. Il s'agit d'un point d'attention dont doit se saisir l'établissement.

De façon plus spécifique, deux formations nécessitent une attention particulière :

- La licence professionnelle *Métiers de l'informatique : applications web* présente un taux de réussite faible s'accompagnant d'un nombre de redoublants élevé, une insertion professionnelle faible ainsi qu'un taux de poursuite d'étude important. Des liens et des mutualisations d'enseignements avec le parcours MIME de la licence d'informatique apparaissent dans la maquette mais ne sont pas explicités dans le dossier, Il convient de clarifier l'articulation et le positionnement de ces deux formations dont les vocations sont a priori différentes.
- Le master *Humanités numériques* propose des parcours en deuxième année uniquement, sans lien avec ceux de première année. L'ensemble devrait être rendu plus cohérent.

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE INFORMATIQUE

Établissement : Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Informatique* de l'Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis est composée d'un cursus intégré première année (L1), deuxième année (L2) et troisième année (L3) qui constitue une licence généraliste classique et d'une L3 *Micro-informatique et machines embarquées* (MIME).

La licence *Informatique* généraliste comporte des enseignements pour apporter les fondements théoriques et pratiques de l'informatique nécessaires notamment à une poursuite en master.

La L3 MIME comporte des enseignements plus spécifiques et s'appuie en partie (40 %) sur les enseignements de la licence professionnelle *Métiers de l'informatique : application web parcours Objets communicants intelligents* (OCI). La majorité des étudiants de cette L3 sont issues d'autres universités que celles d'Île-de-France.

Cette licence est dispensée en formation initiale au sein de l'Unité de formation et de recherche (UFR) Mathématiques, informatique, technologies, sciences de l'information et de la communication (MITSIC). Elle est également accessible en formation à distance (Institut d'enseignement à distance de Paris 8).

Le recrutement en première année de licence ne concerne pas uniquement des étudiants ayant suivi un cursus scientifique au lycée mais est également ouvert à des étudiants plus autodidactes ou des étudiants de sciences humaines et sociales, souhaitant s'initier à l'informatique.

ANALYSE

Finalité

L'objectif de la formation est principalement une poursuite d'étude en master.

Pour le parcours généraliste, une attention particulière est portée sur les enseignements pratiques (*Travaux pratiques* – TP – à hauteur de 40 % dans les unités d'enseignement – UE – d'informatique) et la formation professionnelle. Ce point peut permettre plus facilement à un étudiant de troisième année de licence de s'insérer dans le milieu professionnel. Les enseignements de ce parcours généraliste sont en adéquation avec les objectifs visés et les débouchés professionnels (analyste programmeur, développement web etc.).

L'objectif du parcours MIME et son positionnement par rapport à une licence informatique sont moins clairs. Il est indiqué que ce parcours s'adresse plutôt à des étudiants titulaires de brevets de technicien supérieur (BTS), de diplômes universitaires de technologie (DUT), ou à d'autres étudiants et extérieurs à Paris 8 souhaitant poursuivre

des études en master. Le contenu s'appuyant fortement sur une licence professionnelle (40 %), on peut s'interroger sur son adéquation pour une poursuite en master. Le contenu de ce parcours n'étant pas décrit dans le dossier, il n'est pas possible de s'assurer que ce parcours n'est pas trop spécifique pour une L3, ou si c'est le cas, d'en connaître les raisons et les débouchés visés. Sans informations suffisantes, ce parcours apparaît comme une licence professionnelle intégrée à la licence d'informatique ouvrant vers un master.

Positionnement dans l'environnement

La formation est dispensée au sein de l'UFR Mathématiques, informatique, technologies, sciences de l'information et de la communication (MITSIC) de l'Université Paris 8 et des passerelles existent avec la licence *Mathématiques* de cette même UFR. Par ailleurs, le système de majeures/mineures permet à certains étudiants de la licence *Informatique* de suivre des UE dans le domaine des sciences humaines et sociales et réciproquement.

Cette licence *Informatique* accueille notamment des bacheliers professionnels et technologiques du bassin. La pédagogie par projets et les apprentissages pratiques y sont privilégiés.

La présence d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique et la possibilité de suivre des options, principalement en troisième année, sur les thèmes porteurs du Laboratoire d'informatique avancée de Saint-Denis (équipe d'accueil) permettent une articulation cohérente entre la formation et la recherche pour une licence scientifique.

Les relations avec les autres acteurs socio-économiques, principalement les entreprises du bassin, se focalisent sur le stage obligatoire en fin de troisième année.

Un double diplôme a été mis en place avec l'Université de Tbilissi (Géorgie) avec obligation pour les étudiants concernés de suivre au moins un semestre dans l'université partenaire. Une autre convention existe avec l'Université de la Manouba à Tunis (Tunisie), mais aucune information sur les termes de ce partenariat n'est décrite dans le dossier. Un projet de diplôme délocalisé est également envisagé avec un établissement situé à Abidjan (Côte d'Ivoire).

Les étudiants peuvent, par ailleurs, bénéficier des programmes Erasmus avec quelques conventions privilégiées en Europe et des programmes d'échanges Mission interuniversitaire de coordination des échanges franco-américains (MICEFA). Aucune information chiffrée n'est communiquée sur le nombre d'étudiants concernés par l'ensemble de ces mobilités.

Organisation pédagogique

La spécialisation est progressive, avec les deux premières années communes (avec des choix possibles de deux enseignements parmi quatre aux semestres 3 et 4), et l'apparition des deux parcours en troisième année (on peut noter l'absence de la maquette des enseignements de troisième année dans le dossier d'autoévaluation pour le parcours MIME et le descriptif incomplet pour la L3 généraliste (volume de 160 heures)). Le parcours *Micro-informatique et machines embarquées* en troisième année est mutualisé à plus de 40 % avec la licence professionnelle *Objets connectés et intelligents*. Pour les trois années, les enseignements des UE de la majeure permettent de valider entre 15 et 20 crédits ECTS par semestre, ceux des UE transversales entre quatre et neuf crédits ECTS, laissant ainsi six crédits ECTS à chaque semestre pour les UE de la mineure. Des passerelles existent, principalement à la suite du premier semestre, avec la licence *Mathématiques* de la même UFR. Les modalités d'enseignements et dispositifs d'accueil pour les étudiants ayant des contraintes particulières sont bien présents. Le processus de validation des acquis de l'expérience est présent également mais n'est pas décrit. Dans le dossier d'autoévaluation, aucune mention spécifique n'est faite sur l'Institut d'enseignement à distance qui propose cette licence *Informatique* ; il n'y a donc aucune indication sur le nombre d'étudiants qui suivent cette formation en présentiel ou à distance.

La pédagogie par projets étant très présente dans la formation et les étudiants ont des opportunités de contacts réguliers avec le monde professionnel, notamment dans le parcours *Micro-informatique et machines embarquées* en troisième année. Un stage, d'une durée minimale de 160 heures, est prévu en fin de troisième année de licence. Une plateforme numérique, Reso8, aide les étudiants dans leurs démarches avec le monde professionnel (offres de stage, aides et conseils). La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est la fiche nationale de la licence *Informatique*.

La recherche est présente dans la formation, via notamment certaines options du parcours général qui sont assurées par des enseignants-chercheurs dans leurs domaines de recherche au sein du Laboratoire d'informatique avancée de Saint-Denis.

L'utilisation du numérique est centrale pour une licence *Informatique*. On retrouve donc l'utilisation de plateformes pour la gestion des contenus des enseignements, pour le lien avec le monde professionnel, des outils de *versioning* et la valorisation des projets étudiants via une manifestation annuelle.

L'internationalisation de la formation, outre l'enseignement de l'anglais un semestre sur deux, est présente via les partenariats existants mais aucune donnée chiffrée ne permet d'étayer cette information.

Pilotage

L'équipe pédagogique est diversifiée, avec la présence de permanents (78 % des enseignements assurés), ATER (6 % des enseignements) et vacataires extérieurs (16 % des enseignements), pour lesquels on ignore, sauf pour une personne, leur statut et donc l'adéquation avec les enseignements dispensés. Le responsable de la formation, qui est également responsable de la troisième année, est secondé par les deux autres responsables d'année (première et deuxième) et par le responsable du parcours *Micro-informatique et machines embarquées* de troisième année. Plusieurs réunions par semestre permettent d'assurer le pilotage de la formation avec le reste de l'équipe pédagogique et les tuteurs.

Un conseil de perfectionnement, composé de professionnels, d'enseignants-chercheurs, d'administratifs et d'étudiants se réunit de manière semestrielle, mais l'absence de compte-rendu dans le dossier empêche de savoir si celui-ci joue pleinement son rôle. Une évaluation annuelle de la formation par les étudiants est en place mais il est indiqué dans le dossier que les taux de réponse sont trop faibles pour en tirer des conclusions significatives. Par ailleurs, aucune évaluation des enseignements ne semble être en place pour cette formation. Aucune information n'est donnée concernant les modalités du processus d'autoévaluation.

Les modalités de contrôle des connaissances ne sont pas précisées, tout comme le fonctionnement des jurys. Il existe des déséquilibres entre les volumes horaires des différentes années, mais également entre les coefficients et les crédits ECTS associés. La mise en place du portefeuille d'expériences et de compétences permet de compléter le suivi de l'acquisition des compétences des étudiants et le supplément au diplôme est bien décrit et personnalisé.

Les modalités de recrutement ne sont pas indiquées. Quelques dispositifs d'aide à la réussite ont été mis en place (tutorat, enseignants référents...).

Des perspectives d'évolution de la licence sont présentées dans le dossier, notamment l'ouverture de la licence générale à l'alternance (en cours de discussion avec le Centre de formation des apprentis - CFA - Association pour la formation informatique par l'apprentissage - AFIA) ou l'ouverture d'une salle informatique pour offrir l'accès à un *FabLab* intégré.

Résultats constatés

Les effectifs sont relativement stables sur les cinq dernières années. Aucune information n'est donnée sur les étudiants entrant en première année notamment (nombre de bacheliers scientifiques, technologiques, professionnels, étudiants étrangers, réorientations, *etc.*). On note que les taux de réussite sont calculés par rapport aux présents aux examens et non par rapport aux inscrits. En première année, le taux de réussite, compris entre 44 % et 57 %, est relativement correct mais il augmente assez peu en deuxième et troisième année (entre 41 % et 68 %). Le nombre d'étudiants qui quittent l'Université Paris 8 après un échec est assez important en première année (entre 30 % et 40 % des inscrits) et diminuent en deuxième et troisième année (entre 12 % et 26 % des inscrits).

Les données concernant la poursuite d'études au sein de l'Université Paris 8 sont présentes et bien détaillées, mais peu d'informations sur ceux qui quittent l'Université sont fournies (réorientation, poursuite d'études dans un autre établissement, insertion professionnelle, *etc.*). Le taux de réponse de l'étude à 30 mois (deux enquêtes renseignées) sont très variables (entre 21 % et 52 %) et ne permettent pas de tirer des conclusions fiables sur le devenir des étudiants (entre 8 % et 28 % ont un emploi stable après 30 mois parmi les diplômés qui ont répondu à l'enquête, mais aucune information n'est fournie sur l'adéquation de l'emploi avec la formation suivie).

Entre 43 % et 76 % des diplômés de licence poursuivent leurs études dans une formation de l'Université Paris 8 mais aucune information chiffrée sur le type de formation n'est fournie. De même, peu d'informations chiffrées sont communiquées concernant les étudiants quittant l'Université Paris 8 après l'obtention de leur diplôme de licence (insertion professionnelle, poursuite d'études, ...), sauf pour le parcours *Micro-informatique et machines embarquées* où il est indiqué que 90 % des étudiants diplômés poursuivent en master.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Spécialisation progressive pour la licence *Informatique* généraliste.
- Pédagogie par projets bien adaptée.
- Bonne interactivité avec les entreprises notamment par le biais des stages.

Principaux points faibles :

- Manque d'informations sur la L3 MIME.
- Pas d'évaluation des enseignements.
- Manque d'informations concernant les poursuites d'études et le devenir des diplômés.
- Absence d'informations sur les modalités de recrutement.
- Absence d'informations sur les modalités de validation du diplôme.
- Ouverture sur l'international limitée.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le projet d'ouverture de la licence *Informatique* à l'alternance est particulièrement intéressant ; c'est en adéquation avec le public recruté et la pédagogie adoptée dans la formation et l'existence de stages actuellement. Les autres perspectives, espace numérique dédié, partenariat international, *FabLab*, sont également des pistes intéressantes afin de conserver et renforcer les spécificités de la formation par rapport aux autres formations plus théoriques dans le domaine.

Des informations manquent dans le dossier (maquette troisième année MIME, modalités de contrôle des connaissances, fonctionnement des jurys, compte-rendu des conseils de perfectionnement, évaluation des enseignements, modalités de recrutement...) et d'autres sont insuffisamment détaillées (devenir des diplômés, nombre d'étudiants concernés par l'internationalisation, ...), ce qui ne permet pas une évaluation globale pertinente de la formation.

Il conviendrait d'améliorer le processus de pilotage de la mention, notamment pour avoir davantage d'informations détaillées sur le suivi des étudiants et pour définir les évolutions souhaitables pour cette formation. Il serait également nécessaire de mieux expliquer les raisons et les justifications de l'existence du parcours MIME qui s'appuie sur une licence professionnelle et veiller à ce que son contenu soit bien adapté à un niveau L3 classique. Le manque d'informations dans le dossier y compris sur sa finalité spécifique ne permet pas une évaluation complète de ce parcours.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE MATHÉMATIQUES

Établissement : Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Mathématiques* est une formation récente (elle existe depuis deux ans) du champ *Ingénierie, données, modélisation, technologies* de l'Université Paris 8. C'est une formation originale en mathématiques qui accorde une importance à l'enseignement de la logique, de l'informatique, de l'histoire des sciences, de la théorie des codes et de la cryptographie. Elle présente un seul parcours. L'objectif de la formation est la poursuite d'études dans les divers masters liés aux mathématiques, l'informatique, sciences humaines et sociales ou métiers de l'enseignement. A l'issue de la licence *Mathématiques*, les étudiants peuvent aussi intégrer le monde du travail. La formation est dispensée à l'Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis et les enseignements sont effectués en présentiel.

ANALYSE

Finalité
<p>Cette licence s'articule autour d'un enseignement majeur de mathématiques, complété par des enseignements mineurs d'informatique, protection de l'information, sciences économiques, humaines et sociales : géographie, musique et sciences du langage. Elle ne comprend aucun enseignement en physique ni en chimie, en cohérence avec les débouchés visés. Les connaissances attendues sont très clairement présentées ainsi que les contenus des enseignements. On apprécie les contenus spécifiques de cette formation. Elle constitue, en cela, une voie d'accès à des secteurs professionnels diversifiés, essentiellement après des études ultérieures en master. Les différents masters accessibles sont bien cités dans le dossier. Elle permet également une insertion professionnelle directe dans le secteur des banques, de l'assurance, de la sécurité informatique, de l'imagerie médicale et de la cryptographie.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Cette licence originale est complémentaire de celles qui existent dans les autres universités de l'Île-de-France. C'est l'une des deux seules licences du domaine Sciences, technologie, santé (STS) et la seule licence de mathématiques de l'Université Paris-Lumières. La licence de mathématiques est en lien étroit avec la licence <i>Informatique</i>. Cette formation est adossée au département de Mathématiques et histoire des sciences, sans mention d'un laboratoire de recherche spécifique. L'interaction dans ce cadre se limite à l'encadrement d'un projet de recherche, prévu en deuxième et en troisième années. Bien que le département entretienne de</p>

nombreuses relations avec le milieu économique et associatif, aucune relation n'est présentée dans le cadre de la licence. Plusieurs enseignants possèdent des contrats internationaux, mais aucun partenariat à l'international n'est conclu dans le cadre de cette formation.

Organisation pédagogique

Le premier semestre de la licence *Mathématiques* est identique à celui de la licence *Informatique* et ce lien persiste dans les semestres suivants via la mutualisation de certains enseignements. Des réorientations d'une licence vers l'autre sont possibles jusqu'à la fin de la deuxième année. La structure de cette licence est lisible et la spécialisation des étudiants progressive. Rien n'est précisé dans le dossier sur les modalités d'enseignement mises en place sauf mention des dispositifs pour les étudiants ayant des contraintes particulières. La licence propose des éléments de préprofessionnalisation comme le travail personnel encadré en deuxième année, un stage et une unité d'enseignement (UE) *Conférences des métiers*. Cette dernière UE est une ouverture vers le monde de l'entreprise et de la recherche. On apprécie le stage obligatoire d'une durée d'au moins 150 heures en entreprise ou en laboratoire de recherche. Les étudiants sont bien accompagnés dans la recherche de stage en particulier via une plateforme numérique. Le numérique joue également un rôle important dans de nombreux cours et la plateforme *Moodle* est utilisée. Les pédagogies innovantes sont absentes dans le dossier. Il n'y a pas de cours disciplinaires dispensés en anglais mais l'apprentissage d'une langue vivante est présent sur chaque année de la formation. La mobilité internationale est inexistante.

Pilotage

L'équipe pédagogique est trop restreinte, ce qui donne l'impression d'un fonctionnement en milieu fermé, d'autant plus qu'on retrouve la même équipe dans le master associé à la licence. Elle est composée de dix enseignants-chercheurs membres du Département de mathématiques et histoire des sciences, sans aucune indication sur la section du Conseil national des universités (CNU). Les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique ne sont pas précisées dans le dossier. Cette équipe se réunit au moins deux fois dans l'année, là encore sans aucune précision sur la présence des étudiants. Les interventions extérieures se limitent à des enseignants du secondaire. Pour une licence qui a aussi comme objectif l'insertion dans le milieu du travail, il serait souhaitable de faire intervenir des professionnels. Comme la licence est récente, il n'y a pas encore de conseil de perfectionnement. Un dispositif harmonisé d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants est adopté, avec envoi centralisé d'un questionnaire, mais les taux de retours ne sont pas significatifs. L'évaluation des connaissances est faite de façon positive en contrôle continu et expliquée aux étudiants par chaque enseignant au début du semestre. Une fiche détaillant les connaissances et compétences acquises au cours du cursus est destinée aux étudiants. Les dispositifs d'aide à la réussite ne peuvent pas se limiter à du tutorat et de l'entraide informelle.

Résultats constatés

La licence est récente, n'existant que depuis l'année 2015/2016. Les effectifs sont corrects. On constate une forte diminution du nombre d'inscrits en première année pour l'année 2017/2018. Ceci paraît inquiétant car la tendance actuelle dans les autres licences à l'échelle nationale est plutôt à l'augmentation. Ces chiffres ne sont pas du tout analysés par l'équipe pédagogique. Le suivi des diplômés, l'insertion professionnelle et la poursuite d'études sont pour l'instant sans objet. On aimerait une analyse des profils des recrutés pour voir comment se traduit le positionnement original de la mention.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Projet pédagogique cohérent sur une thématique originale.
- Contrôle continu intégral positif pour la formation.
- Environnement universitaire régional de bonne qualité.

Principaux points faibles :

- Pilotage pédagogique insuffisamment formalisé.
- Équipe pédagogique peu diversifiée.
- Absence de système d'enseignants référents.
- Dispositifs d'aide à la réussite à améliorer surtout en première année.
- Attractivité à renforcer.
- Échanges internationaux inexistants.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Mathématiques* de l'Université Paris 8 est une formation originale et bien positionnée. Comme la formation est récente, il y a peu d'indicateurs dans le dossier et il est encore trop tôt pour établir son bilan. Cependant les points faibles indiqués, comme le défaut de pilotage et la diversité de l'équipe pédagogique, marquent une certaine insuffisance et un risque et sont donc à améliorer.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE PROFESSIONNELLE E-COMMERCE ET MARKETING NUMÉRIQUE

Établissement : Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *E-commerce et marketing numérique* de l'Université Paris 8 Vincennes – Saint Denis est une formation d'une année, visant l'insertion professionnelle immédiate. Les métiers visés sont ceux du *marketing* et de l'animation de site multimédia : responsable *webmarketing*, chef de projet, *community manager*, responsable affiliations etc. Délivrée en présentiel à l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Montreuil, cette formation accueille des étudiants en alternance pour un cursus comprenant 450 heures d'enseignement et 120 heures de projet tutoré, au sein d'un parcours unique. Cette formation est également accessible par le biais de la validation des acquis par l'expérience (VAE).

ANALYSE

Finalité
<p>Les connaissances attendues sont très clairement explicitées et les contenus des enseignements permettent de les acquérir. La maquette de la formation couvre tout aussi bien des enseignements transversaux liés à l'appréhension de l'environnement de l'entreprise ou au management des organisations, que des enseignements techniques liés au numérique. L'existence d'un supplément au diplôme permet aux tiers d'appréhender précisément le contenu de la formation suivi par chaque étudiant.</p> <p>Les métiers visés à l'issue de la formation, bien que très évolutifs dans ce secteur, sont bien décrits notamment au travers de la fiche inscrite au Répertoire national de la certification professionnelle.</p> <p>On apprécie particulièrement la pertinence des enseignements proposés avec la nature des métiers visés.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Les licences professionnelles <i>E-commerce et marketing numérique</i>, présentes au plan régional, sont recensées dans le dossier et l'ensemble de cette offre semble a priori adéquate au regard de la demande du secteur du e-commerce et du numérique en Ile de France.</p> <p>Aucune relation avec d'autres formations de l'établissement n'est évoquée.</p> <p>L'adossement de la formation à la recherche n'est pas explicité. Même si l'articulation entre les licences professionnelles et la recherche n'est pas centrale dans le dispositif, elle passe généralement par l'intégration</p>

d'enseignants chercheurs dans l'équipe pédagogique. Or, ceux-ci sont très peu nombreux et ne prennent en charge qu'une part faible des enseignements.

Les relations avec le tissu socio-économique existent puisque la formation accueille des alternants depuis plusieurs années mais on peut regretter que ces relations n'aient pas donné lieu à des partenariats formels, par exemple avec des institutions du secteur numérique ou du monde économique. On s'étonne que le dossier soit très laconique quant aux relations nouées avec le monde socio-économique. Les sujets de projets tutorés sont a priori donnés par des entreprises mais aucune précision n'est apportée.

Enfin, la LP n'a pas d'ouverture internationale significative, ce qui est le cas de la plupart des formations de ce type.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique de la formation est lisible. Les modalités d'enseignement tout comme les pratiques pédagogiques au sein de la licence professionnelle, sont classiques. La formation est accessible aux publics à contraintes particulières. Le processus de validation des acquis de l'expérience existe mais n'est pas décrit. Un module de remise à niveau (Unité d'enseignement 0 – UE0) permet à tous les étudiants d'obtenir sur un socle homogène de connaissances et de compétences.

La professionnalisation est un élément significatif de la formation qui n'est accessible qu'en alternance. Pour leur recherche d'entreprises d'accueil, les étudiants bénéficient d'une plateforme numérique donnant accès à des offres d'alternance. La nature du projet tutoré et du mémoire professionnel est en lien direct avec la finalité de la formation, même s'il n'y a aucune précision sur la nature des relations avec les entreprises.

Le lien de la formation avec la recherche est quasi-inexistant. Seuls deux enseignants chercheurs interviennent dans la formation, dont un seul en sixième section. Ce dernier enseigne seulement 7h dans l'UE *Mémoire professionnel*. On regrette donc le manque d'intervention d'enseignants chercheurs, notamment dans le cœur de la formation.

L'enseignement des langues dans la formation passe par la mise en place très classique d'un module d'anglais technique mais aussi par la réalisation d'un séminaire de *Gestion de la relation client*, enseigné en anglais à Londres. Le numérique, au cœur de la formation, ne fait pas l'objet de certification particulière pour les étudiants, en dehors de Google Adwords.

Enfin, les étudiants sont sensibilisés à l'intégrité scientifique et un logiciel anti-plagiat est utilisé pour l'examen des mémoires.

Pilotage

L'équipe pédagogique est diversifiée mais elle souffre d'un fort sous-encadrement en enseignants-chercheurs. Si les intervenants professionnels sont bien présents dans les enseignements en adéquation directe avec les métiers visés, on peut regretter la place très minoritaire que prennent les enseignants chercheurs dans l'équipe pédagogique, ce qui peut conduire à s'interroger sur le caractère universitaire de la formation.

Les rôles et responsabilités pédagogiques, le pilotage de l'équipe enseignante ou son fonctionnement ne sont pas décrits dans le dossier. Le conseil de perfectionnement est en place et se réunit annuellement. Néanmoins, l'absence de comptes rendus empêche d'apprécier son réel fonctionnement. L'évaluation des enseignements par les étudiants est mise en place au niveau de l'Université sans pour autant que l'on sache si des évolutions récentes ou non de la formation découlent de ces évaluations. Aucun dispositif d'évaluation n'est présenté en annexe.

Les modalités de contrôle des connaissances sont conformes aux attendus d'une licence professionnelle. En revanche, on ignore tout de la constitution, du rôle et des modalités de réunion des jurys d'examen.

Les enseignements sont transcrits en compétences dans le supplément au diplôme mais la mise en place d'un portefeuille de compétences n'est pas évoquée dans le dossier.

La mise en place d'une unité de remise à niveau en début de formation est appréciable.

Résultats constatés

Les effectifs de la formation sont fournis mais on regrette le manque d'informations du dossier quant à l'attractivité éventuelle de la formation ou les processus de recrutement utilisés, ou encore la ventilation des effectifs selon les différents profils. Les taux de réussite sont bons.

La formation dispose de données fournies par un observatoire mis en place par l'Université sur le suivi des étudiants sortants. Il est dommage que les données du dossier ne soient pas expliquées et commentées. En effet, l'enquête à 30 mois laisse entrevoir des taux de poursuite d'études supérieures à 50% des répondants (62,5% pour les répondants de l'enquête 2017 pour les diplômés de 2015 et 55% pour ceux de 2014) alors que, par ailleurs, l'immense majorité des diplômés quitte l'Université Paris 8 à la fin de la licence professionnelle. On regrette qu'aucune analyse ne vienne répondre à cette interrogation.

On regrette également le manque d'information sur la qualité de l'insertion des diplômés ; il manque par ailleurs une enquête interne.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bonne adéquation entre les enseignements et les métiers visés.
- Professionnalisation des étudiants.

Principaux points faibles :

- Fort sous-encadrement de la formation par des enseignants-chercheurs.
- Pilotage de la formation perfectible.
- Manque d'ancrage de la formation dans l'écosystème académique.
- Taux de poursuite d'études trop important.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *E-commerce et marketing numérique* de l'Université Paris 8 Vincennes – Saint Denis propose un programme de formation en adéquation avec les métiers recherchés dans le secteur du numérique. Son ancrage professionnel tient essentiellement à la mise en place de l'alternance et à une équipe pédagogique composée de nombreux intervenants professionnels. Néanmoins, cette équipe pédagogique doit être renforcée significativement par des enseignants chercheurs, notamment en sixième section, et des relations avec le milieu socio-économique doivent être tissées et formalisées au travers de partenariats. Le pilotage de la formation gagnerait à être davantage marqué tant au niveau du fonctionnement de l'équipe pédagogique qu'à celui des dispositifs d'amélioration de la formation. Enfin, un suivi plus précis du devenir des diplômés doit être mis en place.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DEPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE PROFESSIONNELLE LOGISTIQUE ET PILOTAGE DES FLUX

Établissement : Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Logistique et pilotage des flux*, ouverte en 2016, a pour objectifs scientifiques et professionnels la formation de techniciens supérieurs compétents en logistique dans des entreprises du domaine aéroportuaire. Elle se décline en un seul parcours. Elle se déroule en formation initiale et formation continue essentiellement par apprentissage. Elle comprend un volume horaire de 450 heures réparties en cours, *Travaux dirigés* (TD), *Travaux pratiques* (TP) hors stage et projet tutoré. Les enseignements ont lieu sur le site de l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Tremblay.

ANALYSE

Finalité
<p>Les connaissances à acquérir ainsi que les missions pouvant être assurées à la suite de cette formation sont très peu explicitées. Les contenus des enseignements sont très peu détaillés en termes de disciplines concernées et la correspondance avec les compétences attendues n'apparaît pas. Les éléments du dossier ne permettent pas d'apprécier l'adéquation entre les postes visés et les compétences professionnelles car aucun exemple précis n'est fourni. La jeunesse de la formation n'explique pas à elle seule cette lacune du dossier. Le dossier en lui-même inclut des éléments relatifs au diplôme universitaire de technologie – DUT (comme la formation qualifiante <i>Dangerous goods regulation</i> – DGR – certifiée par l'Organisation de l'aviation civile internationale – OACI – pour les étudiants de deuxième année du DUT notamment) qui, sans être inutiles, auraient gagné à être complétés par des données concernant la licence.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La licence professionnelle <i>Logistique et pilotage des flux</i> n'est en concurrence avec aucune formation au niveau régional. Il n'y a pas d'information quant à la concurrence potentielle à l'échelle nationale.</p> <p>L'articulation avec la recherche se limite à la participation et l'investissement d'enseignants-chercheurs au sein de la licence professionnelle, ce qui est assez habituel pour ce type de formation ayant vocation à une insertion professionnelle immédiate à Bac+3.</p> <p>En ce qui concerne les liens avec les partenaires socio-économiques, la licence professionnelle semble bénéficier d'un environnement extrêmement favorable du fait de la proximité avec les aéroports Paris-Charles de Gaulle et Paris-Bourget. Il est fait mention de « solides réseaux avec de nombreuses entreprises en vue du</p>

placement des étudiants en alternance » mais ces arguments ne sont illustrés par aucun exemple concret et il n'y a aucun partenariat. Néanmoins, le pôle Grand Roissy-Le Bourget sera le siège d'ici à 2025 de plusieurs projets d'envergure internationale s'accompagnant de créations d'emplois dans le secteur d'activités ciblé par cette licence professionnelle.

L'ouverture à l'international n'est pas abordée dans le dossier aussi bien en termes de coopération internationale, que de présence de mécanismes favorisant la mobilité des étudiants, enseignants ou personnels administratifs.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est peu lisible et la description des articulations entre les diverses unités d'enseignement (UE) n'est pas présente. Le découpage en semestre n'apparaît pas. Les modalités d'enseignement mises en place sont classiques et les adaptations aux étudiants ayant des contraintes particulières ne sont pas explicitées. La distinction entre les différentes modalités d'enseignement (formation initiale, apprentissage, formation continue) n'est pas expliquée dans le dossier. La démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE) n'est pas abordée de même que celle de la valorisation des acquis professionnels (VAP).

La professionnalisation semble de prime abord au cœur de la formation que ce soit en termes d'intervention d'extérieurs dans les enseignements spécifiques aux compétences visées, de vivier d'accueil des étudiants en apprentissage ou d'adhésion à des associations professionnelles. Cependant, aucun élément factuel n'étaye ces arguments. Une partie du dossier concerne l'accompagnement pour trouver un contrat d'alternance mais elle concerne des dispositifs mis en place au niveau de l'IUT : il n'y a pas de données chiffrées concernant la licence professionnelle. En ce qui concerne les certifications professionnelles, une formation qualifiante DGR en transport de matières dangereuses sanctionnée par « un certificat visé par OACI » est indiquée mais elle concerne les étudiants de deuxième année de DUT. La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est présente et correctement renseignée. Les stages ne sont décrits que partiellement (pas d'information sur la durée, le calendrier : seul le volet suivi est traité). Il n'y a pas de supplément au diplôme fourni. De fait, les missions des stagiaires ne sont pas clairement exposées. L'évaluation n'est pas spécifiée. L'aspect pédagogique concernant le projet tutoré est totalement absent (le projet tutoré est appelé projet professionnel dans le dossier mais n'est pas décrit), on parle dans le tableau descriptif des Unités d'enseignement de projet professionnel.

L'utilisation du numérique est bien développée (utilisation des technologies d'information et de communication pour l'enseignement, formation aux outils numériques collaboratifs).

L'internationalisation est présente d'une part au travers de l'enseignement d'anglais avec passage de l'examen du TOEIC sur la base du volontariat. La mobilité entrante et/ou sortante des étudiants n'est pas abordée.

Pilotage

L'équipe pédagogique est très peu décrite : un tableau est donné en annexe pour un volume horaire de 173,5 heures (on ne sait pas ce qu'il advient des 276,5 restantes). Les responsabilités pédagogiques ne sont ni détaillées ni explicitées. Il n'est pas possible d'apprécier le nombre d'intervenants extérieurs, leur niveau de compétences et de responsabilités dans les milieux socio-économiques liés à la formation car aucune information n'est fournie à ce sujet. Il en est de même pour la pertinence du volume horaire qui leur est attribué.

Un conseil de perfectionnement est en place et se réunit deux à trois fois par an. On peut regretter l'absence de compte rendu joint au dossier ne permet pas d'apprécier de façon pertinente les actions menées, ainsi que la composition de ce dernier. L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas présente. Aucune information relative à la présence des étudiants aux réunions n'est mentionnée.

Les modalités de contrôle des connaissances ne sont pas évoquées dans le dossier. L'approche par compétences n'est pas déclinée au niveau du descriptif des UE. Les modalités du suivi des compétences (qui sont indiquées comme suivies par blocs) et exploitées sur les plaquettes de présentation de la licence ne sont pas exposées.

Il n'y a pas de description des modalités de recrutement ni des dispositifs de remise à niveau ou passerelles. Néanmoins, l'aide à la réussite semble une véritable préoccupation. Une analyse est effectuée concernant les causes d'échecs et des solutions et actions sont mises en place et sont tout à fait pertinentes. Cependant, des éléments concernent davantage le DUT que la LP.

Résultats constatés

Les chiffres concernant cet item sont assez difficiles à analyser compte tenu de la jeunesse de la formation. Les effectifs semblent augmenter (passage de dix à 16) mais cette tendance devra être vérifiée dans la durée la capacité d'accueil étant de 25. Il n'y a pas d'information concernant la répartition de la promotion (formation initiale, continue, apprentissage, etc.) ni sur la provenance des inscrits, même si l'on note une forte information vis à vis des DUT du département. Le taux de réussite n'est pas significatif sur une promotion mais il est, pour celle sortante, conforme aux attentes d'une telle formation, même si le tableau délivré en annexe est difficilement lisible. Le suivi des étudiants est très peu renseigné : même si une seule promotion a été diplômée, des chiffres concernant l'insertion et/ou les poursuites d'études auraient pu être fournis (types de postes occupés etc.). Il est à regretter que les poursuites d'études soient a priori encouragées.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Contexte socio-économique très favorable.
- Réflexion sur l'aide à la réussite.

Principaux points faibles :

- Faible attractivité.
- Sous encadrement.
- Pilotage faible de la formation.
- Dossier trop succinct.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier concernant la licence professionnelle Ingénierie, données, modélisation, technologies mention Logistique et pilotage des flux laisse apparaître de nombreux points d'ombre, principalement au niveau de l'organisation pédagogique de la formation (description des stages et projets, distinction alternance/formation initiale, participation des industriels aux enseignements), au niveau des résultats (origine des étudiants non analysée, insertion professionnelle sur la seule promotion sortante non disponible, tout comme la poursuite d'étude) et au niveau du pilotage de la formation (précisions à apporter quant au conseil de perfectionnement). De fait, même si la formation semble bénéficier d'un environnement socio-économique extrêmement propice à son développement, la rédaction a minima du dossier ne permet pas d'apprécier de manière factuelle et objective les perspectives exposées. Enfin, il faudrait faire veiller à ne pas présenter les poursuites d'études comme une voie possible.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE PROFESSIONNELLE MANAGEMENT DES PROCESSUS LOGISTIQUES

Établissement : Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Management des processus logistiques*, parcours *Coordinateur des améliorations des processus d'entreprise*, de l'Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis est une formation d'une année, visant l'insertion professionnelle immédiate. Délivrée en présentiel à l'IUT de Montreuil (département Qualité logistique industrielle et organisation – QLIO), cette formation accueille des étudiants en alternance pour un cursus comprenant 450 heures d'enseignement et 120 heures de projet tutoré, au sein d'un parcours unique. Cette formation est également accessible par le biais de la validation des acquis de l'expérience (VAE).

ANALYSE

Finalité
<p>Les connaissances attendues sont très clairement explicitées et les contenus des enseignements permettent de les acquérir. La maquette de la formation couvre tout aussi bien des enseignements transversaux liés à l'appréhension du management de la qualité, du management industriel et logistique, que des enseignements techniques liés à la performance ou à l'implantation de processus. Une remise à niveau est prévue en début d'année afin d'harmoniser les bases des étudiants. L'existence d'un supplément au diplôme permet aux tiers d'appréhender précisément les compétences acquises par chaque étudiant.</p> <p>Les métiers visés à l'issue de la formation, situés dans le domaine de l'implémentation et l'accompagnement du changement en entreprise, sont bien décrits notamment au travers de la fiche inscrite au Répertoire national de la certification professionnelle (RNCP).</p> <p>Les enseignements proposés sont en adéquation avec la nature des métiers visés.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le positionnement de la formation au plan local, régional ou national et son articulation avec d'éventuelles formations de thématique proche, n'est pas évoqué.</p> <p>L'adossement de la formation à la recherche n'est pas explicité. Même si l'articulation entre les licences professionnelles et la recherche n'est pas centrale dans le dispositif, elle passe généralement par l'intégration</p>

d'enseignants chercheurs dans l'équipe pédagogique, ce qui est le cas ici.

Les relations avec le tissu socio-économique existent puisque la formation accueille des alternants depuis plusieurs années. L'échange entre l'équipe pédagogique et les entreprises accueillant des alternants permet de faire évoluer le contenu de la maquette de formation pour y intégrer les demandes des industriels notamment en matière de management ou de développement durable. Toutefois, la formalisation de ces relations au travers de partenariats auprès d'entreprises ou d'acteurs institutionnels de la logistique ou de la qualité, permettrait sans doute de favoriser l'insertion des diplômés.

Un partenariat est évoqué avec le Pôle formation des industries technologiques (AFPI) – Isère et avec l'Association des entreprises de Centr'Alp, pour la co-diplômation de cette formation, mais la nature de ce partenariat n'est pas réellement explicitée.

Enfin, la LP n'a pas d'ouverture internationale significative, ce qui est le cas de la plupart des formations de ce type et ne constitue donc pas un défaut.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique de la formation est lisible, mais il n'y a pas de précisions sur les professionnels qui interviennent à hauteur de 30 % des enseignements. Les modalités d'enseignement au sein de la licence professionnelle sont classiques. L'utilisation du numérique et particulièrement de plateformes de travail collaboratif traduit la mise en oeuvre de méthodes pédagogiques innovantes, en lien direct avec l'objet de la formation.

La formation est accessible aux publics à contraintes particulières. Le processus de validation des acquis de l'expérience est bien décrit mais on ne sait pas à quelle fréquence il est mis en oeuvre.

La professionnalisation est un élément significatif de la formation qui n'est accessible qu'en alternance. Pour leur recherche d'entreprises d'accueil, les étudiants bénéficient de la mise en place d'une plateforme numérique donnant accès à des offres d'alternance. La nature du projet tutoré et du mémoire professionnel est en lien direct avec la finalité de la formation.

L'enseignement des langues dans la formation passe par la mise en place très classique d'un module d'anglais technique. La possibilité est donnée aux étudiants de passer l'examen du TOEIC.

Enfin, les étudiants sont sensibilisés à l'intégrité scientifique et un logiciel anti-plagiat est utilisé pour l'examen des mémoires.

Pilotage

L'équipe pédagogique est diversifiée, conformément aux attendus d'une licence professionnelle, mais sa composition détaillée n'est pas communiquée, ce qui ne permet pas d'apprécier précisément l'intégration des vacataires professionnels en son sein (ni en termes de volume horaire, ni en termes d'enseignements).

Les rôles et responsabilités pédagogiques, le pilotage de l'équipe enseignante ou son fonctionnement sont bien décrits dans le dossier et témoignent d'un pilotage éclairé de la formation. Des réunions de l'équipe pédagogique ont lieu à l'occasion des jurys ou soutenances de fin d'année. Des tables rondes permettent également aux étudiants d'être entendus. Enfin, le conseil de perfectionnement est en place et se réunit annuellement. Il prend en compte les éléments évoqués dans les réunions précédemment citées. Néanmoins, l'absence de comptes rendus empêche d'apprécier son réel fonctionnement. L'évaluation des enseignements par les étudiants est mise en place au niveau de l'université ainsi qu'au niveau de la formation, sans pour autant que l'on sache si des évolutions récentes ou non de la formation découlent de ces évaluations.

Les modalités de contrôle des connaissances, tout comme les modalités de réunion des jurys, sont conformes aux attendus d'une licence professionnelle.

Les enseignements sont transcrits en compétences dans le supplément au diplôme mais la mise en place d'un portefeuille de compétences n'est pas évoquée dans le dossier.

Quant aux dispositifs d'aide à la réussite, la mise en place d'une d'unité de remise à niveau en début de formation est appréciable, tout comme le suivi individuel des étudiants par la responsable de formation.

Résultats constatés

Les effectifs de la formation sont fournis mais on regrette le manque d'information du dossier quant à l'attractivité éventuelle de la formation ou les processus de recrutement utilisés. Les effectifs sont significatifs et les taux de réussite sont bons. La plupart des étudiants sont titulaires d'un brevet de technicien supérieur (BTS) ou d'un diplôme universitaire de technologie (DUT). On peut regretter la part faible des étudiants en provenance de deuxième année de licence (L2), mais cela est somme toute assez fréquent dans le cadre des licences professionnelles.

La formation dispose de données fournies par un observatoire mis en place par l'Université Paris 8 sur le suivi des étudiants sortants. Il est dommage que les données ne soient pas expliquées et commentées dans le dossier. On regrette également le manque d'information sur la qualité de l'insertion des diplômés et notamment le type d'emplois occupés à la suite de la formation, ainsi que sur la prise en compte des évaluations par les étudiants et des résultats des conseils de perfectionnement.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bonne adéquation entre les enseignements et les métiers visés.
- Professionnalisation des étudiants.
- Bonne coordination de l'équipe pédagogique (réunions de l'équipe pédagogique, tables rondes et conseil de perfectionnement).

Principaux points faibles :

- Absence de précision sur la prise en compte des évaluations des enseignements.
- Trop peu de précisions sur la qualité de l'insertion des diplômés et notamment le type d'emplois occupés.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Management des processus logistiques, parcours Coordonnateur des améliorations des processus d'entreprise*, de l'Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis propose un programme de formation en adéquation avec les métiers recherchés dans le secteur du management des processus en entreprise. De fait, les métiers visés sont variés et concernent aussi bien le management de projet, la logistique que la qualité. Son ancrage professionnel tient essentiellement à la mise en place de l'alternance ainsi qu'à la coordination avec les milieux économiques au travers des liens tissés par l'équipe pédagogique. Des partenariats plus explicites pourraient être recherchés pour favoriser d'une part l'insertion des diplômés et d'autre part, l'adéquation de la formation avec l'évolution des besoins du monde socio-économique. Le pilotage de la formation est impliqué et efficace. Cependant, un suivi plus précis du devenir des diplômés doit être mis en place : il serait intéressant d'avoir des précisions sur le type de postes occupés par les diplômés et la qualité de leur adéquation avec la formation.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'INFORMATIQUE : APPLICATIONS WEB

Établissement : Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle *Métiers de l'informatique : applications web*, propose un seul parcours *Objets communicants intelligents* (OCI). Elle forme un maximum de 30 étudiants à niveau bac+3 spécialisés dans le développement logiciel pour les nouveaux périphériques interactifs (smartphones, domotique, logiciels embarqués...). Elle est accessible en formation classique et en formation continue. L'enseignement est dispensé en présentiel sur le site de l'Université Paris 8, sans délocalisation.

ANALYSE

Finalité
<p>Les connaissances attendues dans cette formation sont bien exposées, et les enseignements dispensés permettent de les acquérir. Il est appréciable que ses connaissances couvrent un large spectre de cibles de développement (du microcontrôleur au smartphone) ainsi que des notions plus générales (paradigmes de programmation, système et réseau, bases de données). Les diplômés possèdent donc une double compétence, en développement logiciel et en microcontrôleur, très valorisable sur le marché de l'emploi. Toutefois, le manque de détails dans la maquette ne permet pas d'apprécier le niveau de compétences métiers délivré dans chacune des unités d'enseignement (UE).</p> <p>Les emplois visés, dans des secteurs industriels très variés, correspondent bien à une insertion au niveau bac+3. Il est regrettable que l'équipe pédagogique précise dans le dossier que le socle de connaissances générales permet d'envisager la poursuite en master pour les meilleurs étudiants. Une licence professionnelle est avant tout faite pour une insertion professionnelle immédiate.</p> <p>Le choix de la mention <i>Application web</i> questionne également si l'on observe le contenu du parcours proposé assez éloigné du secteur du développement web.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La licence professionnelle OCI s'inscrit dans le réseau des licences professionnelles de la région parisienne. Son positionnement par rapport aux formations de type licence professionnelle proches thématiquement est bien analysé, et montre qu'il y a complémentarité plutôt que concurrence.</p>

En revanche, aucune analyse n'est faite sur la concurrence au niveau national. L'environnement socio-économique est donné sommairement. Sans accord cadre, les relations avec les entreprises se concrétisent par des stages et des emplois. Une liste de sociétés associées et leur degré d'implication dans la formation aurait été pertinente dans ce dossier.

Il n'y a pas non plus d'explication dans le dossier des liens avec le parcours *Micro-informatique et machines embarquées* (MIME) de la licence *Informatique* de l'Université Paris 8, alors qu'il apparaît beaucoup de mutualisations dans l'annexe décrivant la maquette.

Classiquement, comme dans la plupart des licences professionnelles, l'environnement recherche est peu décrit. Il est limité au Laboratoire informatique avancée de Saint Denis (LIASD) auquel sont associés les enseignants chercheurs impliqués dans la formation.

Comme souvent pour les licences professionnelles, la mobilité sortante n'est pas effective, bien que théoriquement possible avec l'appui des structures de l'établissement et diverses sources de financement (Erasmus+, Région Ile-de-France).

Organisation pédagogique

L'organisation du cursus est conventionnelle, avec un premier semestre essentiellement académique suivi d'un second semestre axé sur la mise en situation réelle des étudiants (conduite de projet, projet tutoré et stage). Un seul parcours, exclusivement en présentiel, et sans option, est proposé. La structure de la formation en unité d'enseignements méthodologiques et unités d'enseignements de connaissances générales facilite la lecture de la maquette. Un point étonne en lien avec le choix de la mention : l'absence apparente d'enseignement lié au développement web qui est pourtant présent dans le nom de la mention et cité une fois dans le corps du texte.

La progressivité de l'enseignement est difficile à établir avec le peu d'éléments fournis. La répartition des crédits ECTS est conforme avec 30 crédits par semestre.

Les modalités d'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières sont standards et permettent de mettre en place un suivi personnalisé. La validation d'acquis est proposée mais n'a pas été utilisée pour l'instant.

La professionnalisation est, quant à elle, bien présente par la présence d'un stage d'au moins quatre mois obligatoire en fin de cursus, et d'un projet tutoré de 120 heures. L'encadrement, effectué par des professionnels et des enseignants est de bonne qualité. Stage et projets sont validés par un rapport écrit et une soutenance, comme dans la plupart des formations professionnalisantes. Des professionnels, au nombre de quatre, interviennent dans la formation, pour partie dans son cœur de métier.

De façon annexe et au cas par cas, certains étudiants peuvent acquérir des compétences additionnelles grâce à des certifications durant les stages ou en participant à des concours de robotique.

L'accompagnement des étudiants vers le milieu socio-économique est d'un bon niveau, notamment, via une plateforme dédiée (offres de stages, d'emploi, aide à la rédaction de CV...) et des entretiens ou des formations complémentaires.

La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) fournie est celle du répertoire national sans adaptation au contenu de la formation et une version actualisée devrait être fournie.

Le seul lien de cette formation avec la recherche est limité à la présence d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique, mais cela est logique pour une licence professionnelle.

Le numérique est naturellement très présent dans les enseignements de cette formation dédiée aux nouveaux périphériques interactifs. Les outils utilisés sont ceux rencontrés dans le monde professionnel pour la partie développement logiciel. Pour la partie pédagogique, les dispositifs utilisés sont standards : un Environnement numérique de travail associé à la plateforme pédagogique *Moodle*.

L'ouverture à l'international est limitée à l'enseignement de l'anglais technique au second semestre, sans possibilité de mobilité, entrante ou sortante. Bien que regrettable, cette situation est fréquemment rencontrée dans les licences professionnelles.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée de dix enseignants-chercheurs, de quatre professionnels du monde socio-économiques, et d'une enseignante du secondaire. Le nombre de professionnels du cœur de métier est donc limité, puisque seuls deux, ou trois, d'entre eux relèvent du développement logiciel, les autres étant chefs de projets et juriste. La part d'enseignement assuré par ces professionnels est estimée à 32 % dans le dossier, sans

plus de détail et il y a une incohérence entre le dossier et l'annexe présentant l'équipe de permanent. Il est donc impossible de savoir si ce taux correspond à des enseignements de cœur de métier. Davantage de détails sur l'origine et les postes occupés en entreprise aurait permis une meilleure vision du rôle de ces vacataires dans l'enseignement de la formation.

Au final, l'équipe enseignante apparaît donc peu diversifiée, puisque majoritairement constituée d'universitaires rattachés à l'Université Paris 8.

Le conseil de perfectionnement est en place avec une réunion semestrielle. Sa composition est donnée, et si elle inclut des professionnels, les étudiants sont représentés par un ancien diplômé, à présent intervenant. Les étudiants de la promotion en cours sont parfois invités. Cette composition pose problème, un, ou des représentants étudiants devant être membre de droit de cette instance. Aucune date ou compte rendu de ce conseil ne sont donnés.

L'évaluation des enseignements est effectuée par une instance de l'Université à l'issue de l'année universitaire et l'équipe pédagogique effectue régulièrement des réunions avec les étudiants afin d'améliorer le contenu de la formation. Mais il s'agit ici d'échanges oraux, il n'est dit nulle part si des évaluations anonymes ont lieu.

Les modalités de contrôle ne sont pas décrites précisément, il est simplement indiqué qu'il s'agit essentiellement de contrôle continu. De la même façon, les modalités de suivi de l'acquisition des compétences ne sont pas décrites : aucun portefeuille de suivi ou livret de l'étudiant. L'aide à la réussite est très classique : une remise à niveau est intégrée dans les unités d'enseignement elles-mêmes et chaque étudiant est suivi par un enseignant référent.

Le supplément au diplôme fourni est bien renseigné et décrit les compétences acquises par les étudiants dans la formation.

Globalement, la partie pilotage est trop peu décrite et il est difficile de savoir si l'équipe pédagogique peut réellement utiliser les éléments de l'autoévaluation dont elle dispose pour faire évoluer efficacement la formation.

Résultats constatés

L'attractivité de la formation est impossible à juger dans la mesure où aucune donnée sur le taux de pression, ni sur la provenance des candidats (licence, brevet de technicien supérieur – BTS, diplôme universitaire de technologie – DUT, etc.) ni sur leur origine géographique n'est jointe au dossier. Bien que la capacité d'accueil de la licence professionnelle OCI soit de 30 étudiants, la moyenne est seulement de 20 inscrits et il n'y a pas d'analyse explicative de cette situation.

Les taux de réussite sont justes corrects pour une licence professionnelle même s'ils sont en augmentation régulière : du très faible taux de 41,2 % en 2013-2014, ils sont passés progressivement à un taux de 78,9 % en 2016-2017. Environ la moitié des étudiants ayant échoués redoublent, ce qui est inhabituel en licence professionnelle.

Les taux de poursuite d'étude sont également anormalement élevés : pour les seuls étudiants poursuivant leurs études à l'Université Paris 8, entre 2013 et 2015, il concerne de 40 à 50 % des diplômés, seule la dernière année présente un taux plus acceptable de 13,3 %. En outre, les taux de poursuite hors Paris 8 ne sont pas donnés.

Les chiffres de l'insertion à 30 mois ne sont exploitables que pour la seule promotion de 2015 et vont dans le même sens puisque la totalité des répondants ont poursuivi leurs études et deux répondants sur 11 sont toujours en recherche d'emploi. Le taux d'insertion est donc juste correct sur ces données trop partielles. Des enquêtes internes à la sortie de la formation et à six mois pourraient permettre un éclairage nouveau et une appréciation de l'évolution sur la période de référence.

Dans une formation professionnalisante dans un domaine porteur de l'informatique, on peut s'étonner de l'absence de préoccupation et d'analyse de la situation dans le dossier.

CONCLUSION

Principal point fort :

- Positionnement dans un secteur porteur de l'informatique disposant d'un environnement socio-économique favorable.

Principaux points faibles :

- Taux d'insertion préoccupant.
- Taux de poursuite d'étude trop important.
- Taux de réussite trop faible.
- Nombre restreint de professionnels du cœur de métier dans l'équipe enseignante.
- Manque d'éléments de pilotage.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Objets communicants intelligents* (OCI) est une formation en lien avec les nouveaux objets connectés au sens large. Ce secteur professionnel est mature pour les applications mobiles, pour l'embarqué, et en devenir pour les objets connectés. Il est, de façon générale, attractif. Malheureusement, la formation n'attire pas suffisamment d'étudiants par rapport à sa capacité d'accueil, et les taux de réussite sont peu élevés pour ce type de licence. La poursuite d'étude est très élevée et le taux d'insertion professionnelle juste correct. Tous ces points interrogent sur la pertinence d'une évolution des contenus de la formation en lien avec les besoins en compétences niveau bac +3 du secteur par ailleurs favorable. Il apparaît également de nombreuses mutualisations avec le parcours MIME de la licence *Informatique* avec laquelle il conviendrait de clarifier le positionnement et l'articulation. Le manque d'éléments factuels dans le dossier, aussi bien pour les maquettes que pour les données chiffrées, rend toute analyse impossible.

La formation gagnerait à s'entourer de davantage de professionnels de profils plus variés qui seraient certainement force de proposition pour ajuster les enseignements au secteur industriel.

L'évaluation anonyme des enseignements devrait être mise en place et des représentants étudiants devraient être membres de droit du conseil de perfectionnement.

Le dossier n'analyse aucun de ces points et la seule perspective, mais très pertinente, est l'ouverture à l'alternance en contrat de professionnalisation et par apprentissage dès la prochaine rentrée universitaire.



LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'INFORMATIQUE : CONCEPTION, DÉVELOPPEMENT ET TEST DE LOGICIEL

Établissement : Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'informatique : conception, développement et test de logiciel* de l'Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis à l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Montreuil propose un parcours *Concepteur de système d'information, développeur JEE/agile*. Elle forme des étudiants aptes à concevoir et développer des systèmes d'information et se spécialise sur les technologies java et le développement d'application dans un cadre agile. Cette licence professionnelle se fait uniquement en alternance suivant différentes modalités, son rythme d'alternance est trois jours en entreprise, deux jours en formation.

ANALYSE

Finalité
<p>La licence professionnelle <i>Métiers de l'informatique</i> a pour objectif de former des étudiants aptes à concevoir des systèmes d'information et ayant des compétences à la fois sur les aspects liés au développement de ces systèmes mais également sur l'optimisation et le paramétrage des processus métiers. Le tout dans une approche méthodologique de gestion de projet de type agile.</p> <p>Les compétences présentées sont en adéquation avec les métiers visés. Le dossier ne précise pas par contre la réalité des métiers occupés. La licence professionnelle a vocation à l'insertion directe après le diplôme.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La comparaison avec des formations proches ou similaires semble lacunaire. Ainsi plusieurs licences professionnelles sont situées sur des créneaux tant thématiques que géographiques proches. De même aucune comparaison avec d'autres diplômes (type troisième année de licence – L3 – ou équivalent) n'est effectuée.</p> <p>Le taux d'intervention de professionnels d'entreprises du domaine et du cœur de métier est bon, de l'ordre de 50 %. De plus les étudiants étant tous en alternance, cela induit une proximité claire avec les entreprises du secteur informatique qui prennent des étudiants en alternance de manière régulière.</p> <p>Une coopération avec l'Université de Targoviste en Roumanie est mise en place via un programme Erasmus. Dans ce contexte les étudiants visitent l'Université de Targoviste, y suivent un enseignement, doivent réaliser un projet avec les étudiants locaux et effectuent également une visite d'entreprise. Ce programme semble très</p>

intéressant mais il n'est pas indiqué s'il est obligatoire et si une visite réciproque a lieu pour les étudiants venant de Roumanie.

Organisation pédagogique

La formation est organisée en neuf unités d'enseignement (UE), cinq UE sur le cœur de métier informatique, deux sur la culture entreprises et deux sur la professionnalisation.

La formation est dispensée en présentiel et accessible dans différentes modalités : contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, formation continue, validation des acquis de l'expérience (VAE).

Diverses modalités d'adaptation des études sont proposées aux étudiants à contraintes (notamment handicap ou sportif de haut niveau).

La professionnalisation occupe une place importante dans la LP du fait que la formation soit en alternance et qu'il y ait un volume horaire assuré par des professionnels supérieur à 50 % et un lien fort entre l'équipe pédagogique interne et les professionnels notamment sur le suivi du projet transversal.

La formation favorise l'accès à des conférences de renom du secteur informatique (Devoxx France, Paris-Jug, Agile-Paris) en prenant en charge le financement de l'inscription pour les étudiants.

Le projet tutoré qui visiblement existe n'apparaît pas explicitement dans la maquette pédagogique (un projet transversal est mentionné) et le volume horaire n'est pas indiqué. De plus, il semble ne représenter que six crédits ECTS ce qui, pour un volume préconisé pour un projet tutoré de 150 heures minimum, pourrait être plus important.

La place du numérique n'est pas particulièrement décrite, hormis les outils classiques du type *Moodle* et *Compilatio*. La pédagogie par projets est mise en œuvre, les étudiants ayant un projet qui touche à toutes les matières (développement d'un service *web*).

L'enseignement est en français, mais des cours d'anglais sont dispensés à chaque semestre (anglais et communication puis anglais technique) pour un volume global de 50 heures. Par ailleurs un déplacement en Roumanie est effectué, à la fois pour suivre un enseignement et pour effectuer une visite d'entreprise française délocalisée en Roumanie.

Pilotage

L'équipe pédagogique est constituée de huit enseignants en informatique, en économie-gestion et en anglais et de sept intervenants professionnels. On peut noter des contradictions entre le document principal et l'annexe équipe pédagogique sur les données chiffrées.

La structuration précise de l'équipe pédagogique n'est pas indiquée. Celle-ci a un responsable mais s'agissant d'une petite équipe pédagogique un responsable unique semble suffisant.

La formation est équilibrée entre les intervenants de l'IUT et les intervenants extérieurs. Ces derniers assurent autour de 50 % des enseignements, sur des enseignements de cœur de métier, et sont spécialistes sur des postes en lien avec la formation dans des entreprises reconnues.

Un conseil de perfectionnement se réunit annuellement. Il est composé d'enseignants, de professionnels et de représentants des étudiants. La composition chiffrée n'est pas indiquée. Il n'est pas non plus indiqué si les professionnels participants interviennent ou pas dans la formation.

Ce conseil de perfectionnement, outre ses activités de veille, étudie aussi les évaluations des enseignements effectuées via questionnaires anonymes, commentaires libres et autres. De plus une évaluation globale de la formation est effectuée par le pôle pilotage et observatoire étudiant de l'Université chaque année.

Les évaluations sont faites en contrôle continu. Aucune information n'est donnée sur la composition du jury.

Les compétences sont clairement indiquées dans le supplément au diplôme et correspondent bien aux enseignements, qu'il s'agisse des compétences de cœur de métier ou de compétences transversales. Si différentes modalités permettent aux étudiants d'acquérir ces compétences, en particulier le projet transversal et les liens forts avec le monde professionnel, aucun suivi explicite n'est indiqué dans le document, qu'il s'agisse de portefeuille de compétences, de livret de l'étudiant ou autre.

D'autres compétences peuvent également être acquises et des aides sont apportées aux étudiants qui le

souhaitent : participation à des conférences professionnelles, préparation et passage du TOEIC.

Le recrutement est fait sur des profils issus de diplômes universitaires de technologie (DUT) et de brevets de technicien supérieur (BTS) en *Informatique*. Aucune donnée chiffrée n'est indiquée dans le document et on ne peut donc pas savoir si d'autres profils (type deuxième année de licence – L2 – *Informatique*) sont acceptés, même ponctuellement.

Une remise à niveau en programmation *Java* a lieu en début d'année.

Résultats constatés

Aucun élément chiffré ne permet d'apprécier l'attractivité ou l'origine précise des candidats. Le dossier indique uniquement une provenance de BTS, DUT ou L2 *Informatique* sans plus de précision. Les effectifs sont variables entre 10 et 25 étudiants pour 24 places, avec une forte baisse en 2017 qui n'est pas expliquée.

Les taux de réussite sont très bons : 100 % quasiment systématiquement.

Le suivi des diplômés est effectué à la fois par l'établissement à 30 mois, par le Centre de formation des apprentis (CFA) et par la formation durant les événements liés à la vie de la licence professionnelle.

Le document de suivi fourni par l'Université donne assez peu d'informations sur le devenir des diplômés et ne permet pas, entre autres, de connaître les types d'emplois, leur stabilité ou les niveaux de rémunération. Le suivi fait par la formation semble plus précis mais seules des données très agrégées et moyennées sont indiquées.

L'insertion professionnelle est difficile à évaluer avec les documents mis à disposition. L'enquête faite par la formation à 24 mois semble indiquer un ensemble stable en Contrat à durée indéterminée (CDI) obtenu un à deux ans plus tôt, sans plus de précision, alors que le document de l'Université indique un taux de poursuite d'étude de 70 % des répondants en 2014 et 100 % des répondants en 2015. Ces chiffres sont problématiques pour une licence professionnelle.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Forte implication des professionnels sur le cœur de métier.
- Licence professionnelle en phase avec le marché de l'emploi.
- Lien avec la Roumanie intéressant.

Principaux points faibles :

- Taux de poursuite d'étude anormalement élevé.
- Suivi global des diplômés qui peut être plus affiné.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation semble bien organisée cependant le document tel qu'il est présenté est par trop lacunaire sur certains aspects comme le positionnement et l'insertion et suivi des étudiants et il y a des désaccords entre le document principal et les annexes (sur la composition de l'équipe pédagogique et sur les données de suivi notamment), ce qui rend difficile l'analyse.

Le taux de poursuite d'étude trop important questionne sur l'adéquation du contenu avec une insertion à niveau bac +3.

L'implication des professionnels est très intéressante, mais il ne faut probablement pas chercher à l'augmenter pour que l'Université garde une vision et un contrôle des aspects pédagogiques de la formation.



LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA COMMUNICATION : CHEF DE PROJET COMMUNICATION

Établissement : Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers de la communication : chef de projet communication* dispensée à l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Montreuil propose un parcours *Communication Interactive et Multimédia*, ce parcours vise à former des profils polyvalents capables de piloter l'ensemble de la chaîne de production d'un projet multimédia.

Elle est ouverte uniquement en contrat d'apprentissage, et forme 20 étudiants maximum par an. Le volume horaire dispensé est de 500h hors stage et projet tutoré.

ANALYSE

Finalité
<p>La licence professionnelle <i>Métiers de la communication : chef de projet communication</i> forme des étudiants venant de formations mono-disciplinaires (informatique, communication...) dans l'optique de les amener à maîtriser le pilotage de projets multimédias. Elle vise à former des chefs de projets et des assistants chef de projet polyvalents disposant de compétences dans les domaines de la communication et du multimédia, et capables d'intégrer le secteur métier du multimédia comme chef de projet dans une agence de communication, webdesigner, directeur artistique multimédia junior, graphiste multimédia, etc. Les compétences visées sont clairement exposées et en adéquation avec les objectifs métiers.</p> <p>Les métiers visés correspondent bien aux compétences présentées, le dossier ne permet pas de savoir si ces métiers visés sont effectivement les métiers occupés.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>S'il existe d'autres licences en France proposant des formations liées au monde de la communication et au numérique, elle se différencie par la prise en compte des trois dimensions liées au métier de chef de projet multimédia, à savoir communication, graphisme et développement web.</p> <p>Des collaborations avec les autres formations de l'IUT de Montreuil et des liens mis en place avec la licence</p>

professionnelle *Web design* de l'IUT de Bobigny (Université Paris 13) en matière de contenu et de synergie de réseaux sont annoncés, il est regrettable que le dossier ne soit pas plus explicite sur la teneur de ces collaborations.

La licence étant proposée en apprentissage (avec pour Centre de formation d'apprentis – CFA – de référence FormaSup-Paris), les liens avec le monde professionnel sont forts et la formation entretient des relations privilégiées avec certaines entreprises (Orange, La Poste, SNCF) mais on notera qu'aucune entreprise ne fait l'objet d'une convention spécifique.

Il n'y a aucune précision sur une éventuelle articulation avec la recherche, ce qui est classique pour une licence professionnelle.

Il n'y a pour l'instant pas de partenariats internationaux mais une réflexion est en cours sur le sujet.

Organisation pédagogique

La licence visant l'évolution des compétences des étudiants vers une polyvalence suite à un parcours mono-disciplinaire est organisée autour de trois axes : communication, graphisme et informatique. La maquette de la formation est structurée en six Unités d'enseignement (UE) organisées en deux semestres. trois UE permettent les apports sur les axes métiers, une UE sur les compétences complémentaires et deux UE concernent la professionnalisation.

La promotion compte 20 étudiants maximum. Il s'agit d'une formation uniquement en apprentissage, mais son rythme d'alternance n'est pas connu.

La place de la professionnalisation est claire et traditionnelle pour une LP, passant par le fait que la formation est en alternance, qu'une partie des enseignements est réalisée par des professionnels et enfin via le projet tutoré.

Le numérique tient une place centrale dans la formation qui est évidemment largement tournée vers les métiers du multimédia. Les enseignements intègrent donc des notions de graphismes, des notions liées au développement informatique pour le multimédia et l'Internet, la gestion et la transformation de contenus textuels, mais aussi des notions sur le fonctionnement des entreprises du secteur. La maîtrise des outils professionnels standards du secteur sont mis en place.

Les équipements informatiques sont renouvelés régulièrement pour proposer de bonnes conditions de travail aux étudiants.

Concernant la place de l'international, seul un cours d'anglais (20h) est proposé. La place des langues n'est donc pas centrale. C'est un point qu'il serait souhaitable d'améliorer.

Pilotage

Le pilotage est assuré par un responsable pédagogique et des responsables de projets tutorés. Sur treize intervenants, huit professionnels extérieurs sont investis dans la formation (cours, suivis des apprentis, projets tutorés, commissions de recrutement, conseils), ils assument près de 80 % des heures de la formation. La formation semble très externalisée, les enseignants permanents sont minoritaires dans la formation et le dossier donne assez peu d'éléments sur les modalités d'encadrement des professionnels extérieurs, ni leur profil. Par contre, il est précisé que certains anciens étudiants interviennent dans la LP pour transmettre leur savoir. Le dossier donne assez peu d'éléments sur l'encadrement.

Chaque étudiant bénéficie d'un tuteur pédagogique référent qui l'accompagne sur toute la formation.

L'évaluation se fait de façon traditionnelle en contrôle continu, et l'apprentissage fait l'objet d'un mémoire et d'une soutenance qui sont aussi évalués. Une fiche d'évaluation de compétences est annoncée mais elle n'est pas explicitée dans le dossier.

Un conseil de perfectionnement est mis en place, sa constitution est classique, il semble jouer son rôle dans l'amélioration continue de l'organisation de la formation, il est dommage que le dossier ne montre pas un exemple précis de compte rendu de ce conseil.

Aucun dispositif d'aide à la réussite particulier n'est indiqué dans le dossier.

Résultats constatés

Un nombre de dossiers reçus de 400 par an environ pour 20 places, mais ce seuil de 20 places n'est jamais atteint dans la réalité, entre 12 et 19 inscrits. Le dossier n'explique pas la raison de ce non remplissage de la section. 60 % des demandes proviennent de BTS communication, peut-être ont-ils du mal à trouver une entreprise pour un contrat d'apprentissage ?

Le taux de réussite est bon entre 85 et 100 %. Le dossier ne permet pas de connaître de façon claire le taux de poursuite d'étude après la formation et le suivi de cohorte pourrait être plus précis, il se fait de manière flottante sur le réseau social professionnel *LinkedIn* et via les enquêtes officielles uniquement qui ne donnent pas des informations significatives du fait d'un nombre de réponses trop réduites.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un angle pluridisciplinaire original dans le cadre d'une formation sur la communication multimédia.
- Un lien fort avec le monde du travail grâce à l'encadrement assuré par des professionnels.

Principaux points faibles :

- Suivi des étudiants peu précis et insertion professionnelle peu claire.
- Faible place accordée aux langues vivantes.
- Absence d'évaluation des enseignements par les étudiants et de la formation par les diplômés.
- Manque d'information sur l'encadrement pédagogique des professionnels par l'équipe de permanents, point important au vu du taux d'encadrement des professionnels à 80 %.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier en lui-même est peu précis et repose sur beaucoup de généralités ; cela rend l'évaluation compliquée. Les taux de poursuite d'études ne sont pas clairs, les taux d'insertion professionnelle non plus, des éléments importants pour évaluer la qualité d'une formation. Un meilleur suivi des étudiants après la sortie de la formation reste à mettre en place de manière systématique afin de mieux connaître les profils à cibler.

Le pilotage est très peu décrit, qu'il s'agisse du statut des intervenants ou de leur fonction précise. Il convient de renforcer l'implication des enseignants-chercheurs dans l'encadrement et dans la participation aux enseignements.

L'intitulé de la licence est très précis, ce qu'elle renferme l'est un peu moins. Il faudrait rendre les choses plus lisibles et affiner le positionnement dans la sphère professionnelle, peut-être en officialisant des partenariats avec des entreprises récurrentes.

Enfin, la place accordée aux langues vivantes reste minime dans un environnement où leur maîtrise est très demandée.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU NUMÉRIQUE : CONCEPTION, RÉDACTION ET RÉALISATION WEB

Établissement : Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers du numérique : conception, rédaction, réalisation web, parcours Design web mobile* (DWM) propose un parcours d'un an sur les métiers du web. Elle couvre de nombreux aspects de la création pour les nouveaux médias en proposant deux options : *Design web* et *Développement web* pour former, respectivement, des graphistes et des développeurs spécialisés du domaine. Elle est accessible en formation classique et en formation continue, ainsi qu'en alternance par contrat de professionnalisation. L'enseignement est dispensé en présentiel sur le site de l'Université Paris 8, sans délocalisation.

ANALYSE

Finalité
Le parcours DWM forme sur la base d'un tronc commun et d'une unité d'enseignement (UE) optionnelle de spécialisation, deux types de professionnels complémentaires pour le secteur du web. Le premier est celui de graphiste <i>designer web</i> , le second celui de <i>développeur web</i> . Ces profils sont bien identifiés dans le milieu professionnel. Les connaissances associées aux deux options sont bien exposées, cependant, les intitulés des enseignements, ainsi que les éléments de maquette, sont trop vagues pour comprendre précisément leur contenu et les spécificités des deux options. Il est étonnant qu'une seule UE permette de différencier des parcours éloignés en matière de compétences. Notamment, le dossier ne montre pas clairement les compétences en développement mobile de la formation alors même que l'intitulé du parcours est <i>Design web mobile</i> . Les emplois visés, pour chacune des deux options, correspondent bien à une insertion au niveau licence. Le dossier ne donne pas d'information sur la réalité des emplois occupés.
Positionnement dans l'environnement
L'analyse du positionnement de la formation dans le paysage local, régional et national est extrêmement sommaire : il est simplement noté qu'elle s'insère parfaitement dans les offres de l'Université Paris 8 et de la région Île-de-France, et qu'elle est attractive (200 à 300 dossiers pour 30 places). Elle se distinguerait des autres licences professionnelles similaires en donnant à ses étudiants « des bases intellectuelles et théoriques pour penser la complexité des écosystèmes numériques », à travers l'UE1 <i>Apports théoriques</i> . Le dossier n'apporte que peu d'informations pour expliciter cette différenciation.

Si un partenariat avec l'établissement Les Gobelins, école de l'image, et son réseau d'entreprises, a existé, il est actuellement terminé (pas d'explication dans le dossier sur les raisons de l'arrêt) et la formation est en recherche de nouvelles collaborations dans l'industrie. Aucun élément précis n'est donné dans le dossier. Par exemple, un ensemble de catégories d'entreprises ayant accueilli des stagiaires est donné mais pas un seul nom de société n'est fourni. Une liste d'entreprises partenaires, même sans accord cadre, aurait éclairé le positionnement de la formation dans le tissu socio-économique très riche de la région parisienne.

La mobilité sortante n'est pas effective, bien que théoriquement possible avec l'appui des structures de l'établissement et diverses sources de financement (Erasmus+, Région Île-de-France). Cette situation est fréquente dans ce type de formation.

Comme dans la plupart des licences professionnelles, les liens avec la recherche sont limités à la présence d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique.

Organisation pédagogique

La formation est construite à partir d'un tronc commun suivi de deux options selon le profil professionnel recherché. Le tronc commun semble être un socle de culture générale du domaine du web et de la gestion de projet suivi d'enseignements de spécialisation. Cette structure est classique dans ce type de licence, malheureusement autant le dossier est disert sur les compétences attendues, autant le contenu des unités d'enseignement est éludé.

Bien que le volume horaire accordé soit convenable (120 heures), il est étonnant qu'une seule UE permette de différencier des parcours éloignés en matière de compétences. De plus, le tronc commun correspond à 48 crédits sur les 60 de la formation. La spécialisation, sur des profils pourtant réellement différents, ne concerne que 12 crédits (soit 20 % de la formation), ce qui semble plutôt faible mais les informations disponibles sont trop peu précises pour pouvoir réellement comprendre le fonctionnement de la licence. Pour les mêmes raisons, la progressivité de l'enseignement est difficile à établir. La répartition des crédits ECTS est conforme avec 60 crédits sur la totalité de la formation.

Les modalités d'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières sont bien en place et permettent de mettre en place un suivi personnalisé. La validation d'acquis est proposée mais n'a pas été utilisée pour l'instant.

La professionnalisation est, quant à elle, bien présente par la présence d'un stage de 10 à 16 semaines obligatoire et d'un projet tutoré. Les unités d'enseignements sont regroupées en quatre axes disciplinaires, chaque axe faisant l'objet d'un projet évalué. Cette pédagogie par projet est parfaitement adaptée à une licence professionnelle. L'encadrement, effectué par des professionnels et des enseignants est de bonne qualité. Stage et projets sont validés par un rapport écrit et une soutenance, comme dans la plupart des formations professionnalisantes.

Le calendrier des étudiants en alternance est bien décrit et comprend des éléments de suivi classiques mais bienvenus (deux visites et trois rencontres tuteur/étudiant/entreprise). Cependant, le dossier est une fois de plus difficile à analyser : le rythme de l'alternance est d'abord donné pour une semaine sur deux en entreprise, plus loin il est de trois jours par semaine en entreprise et deux jours à l'Université.

L'accompagnement des étudiants vers le milieu socio-économique est d'un bon niveau, notamment, via une plateforme dédiée (offres de stages, d'emploi, aide à la rédaction de CV...) et des entretiens ou des formations complémentaires.

La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) fournie est une adaptation d'une fiche du répertoire national qui ne correspond pas totalement à l'appellation de la LP sur sa partie mobile.

L'ouverture à l'international est limitée à l'enseignement de l'anglais technique au second semestre. Bien que regrettable, cette situation est fréquemment rencontrée dans les licences professionnelles.

Pilotage

La composition de l'équipe pédagogique n'est pas bien établie dans le dossier. Elle est estimée à une dizaine d'enseignants quand l'annexe fournie ne donne que les noms de quatre enseignants-chercheurs. S'y ajoutent deux autres universitaires et deux professionnels cités dans le dossier, puis il est question d'une vingtaine de professionnels assurant des enseignements. Au final, leur nombre total n'est pas connu précisément. La part d'enseignement qu'ils assurent est estimée, dans le dossier, à un tiers des enseignements sans qu'il soit possible de savoir si ce taux correspond à des enseignements de cœur de métier. Davantage de détails sur les postes occupés en entreprise aurait permis une meilleure vision du rôle de ces intervenants dans la formation.

L'organisation au quotidien de la formation repose essentiellement sur trois personnes, ce qui paraît bien adapté pour des promotions de tailles réduites.

Le conseil de perfectionnement comprend le responsable de la formation, des professionnels, et un représentant administratif. Le statut des étudiants dans cette structure de pilotage n'est pas clairement défini puisqu'ils y sont simplement conviés. Cette composition pose problème, et des représentants étudiants devraient être membres de droit de cette instance. Le conseil joue toutefois son rôle de proposition d'évolution de la formation en s'appuyant sur les conclusions des diverses réunions effectuées au long de l'année entre enseignants, professionnels et maîtres de stage. Il est regrettable qu'aucune fréquence, date de réunion ou compte rendu de ce conseil ne soient donnés.

Les modalités de contrôle ne sont pas décrites précisément, il est simplement indiqué qu'il s'agit essentiellement de contrôle continu.

La licence professionnelle DWM propose un dispositif de transcription des enseignements en compétences, formalisé sous la forme d'un portefeuille appelé « fiche diplôme ». Ce dispositif, qui n'est pas toujours rencontré dans les formations hors alternance, est intéressant. Bien que les modalités d'évaluations des compétences ne soient pas décrites, elles semblent faire l'objet d'un suivi régulier durant l'année.

L'évaluation de la formation est effectuée grâce à des questionnaires transmis et traités par deux structures de l'établissement (le pôle pilotage et l'observatoire étudiant). Il est regrettable que l'évaluation des enseignements par les étudiants ne soit pas systématique, et semble même plutôt exceptionnelle. Aucune conclusion ou analyse des résultats de ces évaluations ne sont effectuées dans le dossier.

Le supplément au diplôme fourni n'est pas celui du parcours DWM de la licence professionnelle *Métiers du numérique : conception, rédaction, réalisation web*, il s'agit de celui d'une autre licence professionnelle de Paris 8.

Les difficultés éventuelles des étudiants sont détectées grâce à un suivi régulier, en particulier durant les projets. Cependant, aucun dispositif de type renforcement ou mise à niveau n'est prévue.

Résultats constatés

L'attractivité de la formation est annoncée bonne avec de 200 à 300 dossiers pour une capacité d'accueil de 30 étudiants. Malgré cela, le nombre médian d'inscrits est seulement de 15. La faiblesse de ce chiffre interroge sur la réelle attractivité de la formation sans que le dossier n'apporte d'éléments de réponse. La provenance des candidats n'est pas donnée, que ce soit au niveau de la provenance géographique ou au niveau des formations à bac+2 qu'ils ont suivi. Aucune information n'est donnée sur les effectifs en alternance ou en formation continue. Le taux d'abandon est relativement faible, conforme à celui de la plupart des formations de ce type.

Les seules données disponibles sont celles de l'Observatoire de la vie étudiante. Les taux de réussites sont variables selon les années, et majoritairement corrects, mais avec un chiffre trop faible (69 %) dans la dernière promotion renseignée.

L'insertion professionnelle est mesurée à 30 mois après l'obtention du diplôme, il est regrettable que des informations à plus court terme, six mois par exemple, ne soient pas collectées par l'équipe pédagogique. Dans le cas des licences professionnelles dans le domaine du web, ce type de donnée est important pour ajuster rapidement les contenus aux secteurs les plus demandeurs. Ces chiffres ne sont disponibles que pour deux promotions, 2014 et 2015, avec peu de répondants et sont donc peu significatifs.

Néanmoins, le pourcentage de poursuite d'étude est beaucoup trop élevé puisque compris entre 50 % et 86 % des diplômés. Le taux d'insertion est correct pour la promotion de 2014 (trois diplômés sur quatre en emploi) et faible pour la promotion 2015 (trois diplômés sur sept en emploi soit seulement 43 %). Ces quelques indicateurs, compte tenu des données fournies dans le dossier, montrent tous que les diplômés de la licence professionnelle DWM peinent à s'insérer sur le marché de l'emploi.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Secteur socio-économique porteur.
- Pédagogie par projet largement déployée dans l'enseignement.

Principaux points faibles :

- Manque de pilotage.
- Insertion professionnelle problématique et poursuite d'études trop forte.
- Dossier incomplet et imprécis avec notamment des incohérences sur les données de l'alternance.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Métiers du numérique : conception, rédaction, réalisation web, parcours Design web mobile* (DWM) forme des professionnels pour le secteur du web, actuellement pourvoyeur d'emplois. Cette formation semble, de prime abord, attractive puisque le nombre de candidats est élevé, cependant, les promotions sont loin d'atteindre la capacité maximale. La poursuite d'étude est trop fréquente et le taux d'insertion professionnelle à peine correct. La pédagogie déployée, très professionnalisante et centrée sur les projets est pourtant bien adaptée et ses contenus régulièrement mis à jour.

L'évaluation anonyme et systématique des enseignements n'est pas en place et des représentants étudiants doivent être membres de droit du conseil de perfectionnement.

Le dossier qui manque d'éléments factuels, avec parfois des incohérences (rythmes d'alternance, supplément au diplôme erroné, nombre de professionnels intervenants dans la formation...) rend toute analyse difficile. Une perspective pertinente est de poursuivre l'ouverture à l'alternance en contrat d'apprentissage et le renforcement du réseau d'entreprises partenaires.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER HUMANITÉS NUMÉRIQUES

Établissement : Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master mention *Humanités numériques* de l'Université Paris 8 comporte cinq parcours-types : *Création et édition numérique* ; *Gestion stratégique de l'information* ; *Numérique : enjeux, technologies* ; *Analyse et valorisation des usages numériques* ; *Écriture, littérature et livre numérique*. Ce master vise à une insertion professionnelle dans le domaine du numérique, entendu dans une acception large, mais également à une poursuite en doctorat. Cette formation pluridisciplinaire est disponible en formation initiale, en formation continue et via un contrat de professionnalisation ou via la validation des acquis de l'expérience (VAE) au sein de l'unité de formation et de recherche Mathématiques, informatique, technologies, sciences de l'information et de la communication (UFR MITSIC), à Saint-Denis, pour un volume horaire compris entre 770 heures et 800 heures pour les trois parcours sur deux ans et entre 380 heures et 397 heures pour les deux parcours ne concernant que la deuxième année (M2).

ANALYSE

Finalité
<p>Les connaissances et compétences attendues sont clairement énoncées et très détaillées et les enseignements, en revanche assez peu détaillés, sont en adéquation avec les objectifs d'insertion professionnelle ou de poursuite en thèse de la formation.</p> <p>Les nombreux métiers visés, décrits via les fiches du Répertoire opérationnel des métiers et des emplois (ROME), sont cohérents, concernant le niveau d'emploi et les domaines visés, avec les compétences acquises dans le cadre de la formation. Les secteurs d'activités sont diversifiés : édition numérique, e-médiation culturelle, pédagogique, scientifique, e-médiation territoriale, média en ligne, veille technologique, management d'activités collaboratives en ligne, conseil en stratégie <i>web</i>, <i>webmarketing</i>, etc.</p> <p>La poursuite en thèse de doctorat est également possible et des compétences spécifiques liées à la recherche sont délivrées dans la formation.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La formation est dispensée au sein de l'UFR MITSIC de l'Université Paris 8, trois autres masters sont dispensés dans cette UFR. Les parcours de ce master sont complémentaires, avec des liens étroits pour certains. Le positionnement par rapport à d'autres formations de l'établissement, du département et de la région est effectué et situe bien les différences et relations qui existent entre ces formations, même si la liste des formations n'est pas exhaustive. Un positionnement national est effectué à travers une Initiative d'excellence en formations innovantes (IDEFI), un laboratoire d'excellence (LABEX) et une école universitaire de recherche (EUR).</p>

Le dossier ne présente pas en quoi cette formation se distingue de ses concurrentes, en région Île-de-France ou au plan national. Le réseau des partenaires ou liens indique cependant que le master est positionné de manière originale dans l'environnement, notamment par la coloration en sciences de la communication.

La présence d'enseignants-chercheurs de deux équipes d'accueil de l'Université Paris 8, le laboratoire Paragraphe et le laboratoire Transferts critiques anglophones, le rattachement à un programme de recherche de la Maison des sciences de l'Homme Paris Nord, à deux LABEX, une IDEFI et une EUR, assurent une articulation très pertinente entre la formation et la recherche dans le cadre de ce master.

Les relations avec les autres acteurs socio-économiques, des organismes publics et des entreprises, se focalisent sur les interventions de professionnels, sur des contrats de professionnalisation et sur les stages.

Plusieurs conventions internationales existent pour des co-enseignements d'ateliers (Norvège, États-Unis et Espagne), des échanges d'étudiants (Bénin et Argentine). De plus, via le projet IDEFI CreaTIC, des mobilités pour les étudiants et pour le personnel sont financées chaque année (30 et 50 personnes bénéficient ainsi, ce qui est satisfaisant, de mobilités en moyenne par an). Les étudiants peuvent par ailleurs bénéficier du programme Erasmus (avec quelques conventions privilégiées en Italie, Suède, Irlande et au Canada).

Organisation pédagogique

La spécialisation est assez peu progressive puisque seuls 15 crédits ECTS du premier semestre de première année de master (M1) forment le socle commun à trois des parcours, les deux autres parcours n'étant offerts qu'en deuxième année. On peut cependant noter plusieurs mutualisations entre différents parcours et avec d'autres masters de l'établissement. Il n'est pas expliqué dans le dossier la raison pour laquelle les parcours *Analyse et valorisation des usages numériques*, et *Écriture, littérature et livre numérique* ne sont pas ouverts en première année de ce master (et le dossier ne précise pas quel type de formation M1 ils présupposent). Le passage de M1 à M2 n'est pas explicité, et le dossier laisse entrevoir, sans l'indiquer directement, une dimension tubulaire des parcours (les volumes horaires des parcours en deux ans sont ainsi présentés pour les deux années, et non en détails). Les modalités d'enseignements et dispositifs d'accueil pour les étudiants ayant des contraintes particulières sont bien présents. Le processus de validation des acquis de l'expérience est présent également mais n'est pas décrit. Plusieurs étudiants (nombre indéterminé) suivent cette formation dans le cadre d'un contrat de professionnalisation.

La pédagogie par projets est très présente dans la formation. Un stage facultatif existe en fin de première année et un stage obligatoire, de quatre à six mois en deuxième année est également prévu. Les modalités d'évaluations de ces stages ne sont pas décrites et seule la rédaction d'un rapport pour le stage obligatoire de deuxième année est indiquée. Le stage de deuxième année peut être remplacé par un projet personnel de recherche et création dont les modalités ne sont pas décrites. La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est présente et bien détaillée, les compétences et métiers visés sont bien décrits.

Malgré les nombreux rattachements à plusieurs structures de recherche, peu d'informations concernant la formation à et par la recherche sont fournies dans le dossier, seuls l'élaboration d'un mémoire (sur deux semestres) et un enseignement d'accompagnement à la conduite de la recherche sont mentionnés.

La place du numérique est prépondérante dans ce master. De nombreux outils numériques, notamment en lien avec les sciences humaines et sociales sont donc utilisés et étudiés dans le cadre de la formation et des innovations pédagogiques utilisant le numérique (tablettes, objets connectés, réalité augmentée) sont mentionnées dans le dossier.

Les co-enseignements effectués dans d'autres pays (selon les parcours) et les mobilités étudiantes sortantes (séjours, IDEFI CréaTIC) assurent une internationalisation de la formation. On note que seules 15 heures à 30 heures d'enseignement d'anglais sont dispensées dans ce master en fonction du parcours.

Pilotage

L'équipe pédagogique est diversifiée, avec la présence de permanents (87,7 % des enseignements assurés), attachés temporaires d'enseignement et de recherche - ATER (1,3 % des enseignements) et vacataires extérieurs (11 % des enseignements), pour lesquels on ignore le statut (voir le tableau de l'équipe pédagogique) et donc l'adéquation avec les enseignements dispensés. Une liste d'entreprises et d'organismes publics d'où viendraient ces intervenants extérieurs est cependant fournie dans le dossier. Il est néanmoins indiqué que les professeurs associés (PAST), maîtres de conférence associés (MAST), ATER, vacataires et invités sont issus du milieu professionnel, et qu'ils sont rattachés à ces entreprises (notamment Hachette, Bibliothèque nationale de France (BNF), Musée de Paris, les Archives nationales, le Centre Pompidou, etc.), la part de ces enseignements variant entre 20 et 30 % selon les parcours).

Les heures d'enseignement assurées par des professionnels sont donc assez peu nombreuses compte-tenu des finalités professionnalisantes annoncées de la formation. Aucune information concernant le pilotage et la gouvernance de ce master et des différents parcours n'est fournie dans le dossier. Des réunions de l'équipe pédagogique sont organisées, mais sans en mentionner les modalités (inter-parcours, etc.).

Un conseil de perfectionnement, composé de professionnels, d'enseignants-chercheurs, d'administratifs et d'étudiants se réunit de manière semestrielle, mais l'absence de relevés de conclusions et de préconisations dans le dossier empêche de savoir si celui-ci joue pleinement son rôle. Une évaluation des enseignements est effectuée à chaque semestre, sous format papier, par la Direction de formation. Aucune information n'est donnée concernant les modalités du processus d'autoévaluation.

Les modalités de contrôle des connaissances ne sont pas précisées dans le dossier, tout comme le fonctionnement des jurys. Des compétences ont été définies pour l'ensemble des parcours, elles permettent une vision claire des attendus de la formation, notamment au niveau des compétences transversales, toutefois le portefeuille d'expériences et de compétences n'est pas généralisé à l'ensemble des étudiants du master. Le supplément au diplôme est bien décrit et personnalisé.

Résultats constatés

Les effectifs fluctuent entre 120 et 181 étudiants par an ces cinq dernières années. Près de deux tiers des effectifs sont en deuxième année. On note que le Parcours *Écriture, littérature et livre numérique* n'attire que cinq à neuf étudiants par an en deuxième année, ce qui est très faible. Les étudiants entrant en première année proviennent de différentes licences, notamment dans les domaines de la communication, de l'informatique, des arts et des sciences humaines et sociales. Plusieurs étudiants (mais le nombre n'est pas indiqué) suivent ce master en contrat de professionnalisation. On note que les taux de réussite sont calculés par rapport aux présents aux examens et non par rapport aux inscrits. Les taux de réussite sont compris entre 80 % et 90 % ces dernières années (autour de 90 % en première année et autour de 80 % en deuxième année). La majorité des étudiants qui échouent quittent l'Université Paris 8, même si certains redoublent.

Une enquête sur le devenir des étudiants est réalisée à la fin du stage de deuxième année par l'équipe pédagogique mais aucune information détaillée n'est fournie sur les résultats de cette enquête. Il est juste indiqué qu'en 2016, le taux d'insertion des diplômés était compris entre 80 % et 95 % en fonction des parcours. Quelques étudiants poursuivent chaque année leurs études à l'Université Paris 8 après le master, mais il n'est pas indiqué s'ils poursuivent bien en doctorat. Le taux de réponse de l'étude à 30 mois (deux enquêtes renseignées) sont assez variables (entre 41 % et 59 %) et ne permettent pas de tirer des conclusions fiables sur le devenir des étudiants (environ 60 % des répondants ont un emploi stable après 30 mois parmi les diplômés qui ont répondu à l'enquête, mais aucune information n'est fournie sur l'adéquation de l'emploi avec la formation suivie).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation pluridisciplinaire bien positionnée dans l'environnement, relativement originale et proposant une adéquation avec les évolutions dans le numérique.
- Adossement aux LABEX, IDEFI, EUR qui permet notamment des partenariats internationaux.
- Bons taux de réussite.
- Compétences bien décrites.

Principaux points faibles :

- Deux parcours (*Analyse et valorisation des usages numériques* et *Écriture, littérature et livre numérique*), proposés seulement en deuxième année, et dont on ne connaît pas le mode de recrutement.
- Nombre d'heures d'enseignement assurés par des intervenants extérieurs assez faible pour un master.
- Absence d'actions proposées pour compenser la faible attractivité du parcours *Écriture, littérature et livre numérique*.
- Plusieurs informations manquantes dans le dossier (modalités de contrôle des connaissances, fonctionnement des jurys, compte-rendu des conseils de perfectionnement).
- Informations insuffisantes concernant les poursuites d'études et le devenir des diplômés.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'ouverture de la première année à l'ensemble des parcours devrait résoudre certains problèmes soulevés dans le dossier (recrutement au M2, aspect tubulaire de certains parcours). Améliorer l'organisation générale du master et son pilotage est nécessaire pour améliorer la clarté de l'organisation, et la mise à disposition de certaines informations essentielles. Pérenniser les conventions internationales via des doubles diplômes ou des délocalisations est une piste à suivre afin de renforcer la visibilité de la formation.

Des informations manquent dans le dossier (modalités de contrôle des connaissances, fonctionnement des jurys, compte-rendu des conseils de perfectionnement, ...) et d'autres sont insuffisamment détaillées (devenir des diplômés, nombre d'étudiants concernés par l'internationalisation, ...), ce qui ne permet pas une évaluation globale pertinente de la formation. Les liens avec les laboratoires et les poursuites en thèse pourraient davantage être pris en compte, afin de mieux ancrer les humanités numériques dans l'innovation par la recherche.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER INFORMATIQUE

Établissement : Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Informatique* de l'Université Paris 8 est un master en deux ans composé de quatre parcours différents et d'un tronc commun concernant trois de ces parcours en première année. Les quatre parcours concernent l'*Informatique des systèmes embarqués* (ISE), les *Technologies de l'hypermédia* (THYP), la *Conduite de projet informatique* (CPI) et le *Big data et fouilles de données* (BIG-DATA) ouvert en 2015-2016. Le parcours BIG-DATA comporte une première année de master différenciée qui s'appuie sur les masters *Mathématiques* et *Humanités numériques* notamment.

Ce master vise une insertion professionnelle dans le domaine de l'informatique selon les spécialités des parcours notamment en entreprises de conception et développement d'architectures logicielles complexes ou embarquées pour le parcours ISE, en entreprise de service numérique pour le parcours CPI et avec des besoins dans les technologies du Web pour le parcours THYP, et des entreprises spécialisées (banque, assurance, etc.) pour le parcours BIG-DATA. La poursuite en doctorat est également un objectif de la formation.

Cette formation est accessible en formation initiale, et par alternance en contrat de professionnalisation. Elle accueille également quelques étudiants en formation continue ou via la Validation d'acquis des expériences (VAE). Cette formation est dans l'offre de formations de l'unité de formation et de recherche Mathématiques, informatique, technologies, sciences de l'information et de la communication (UFR MITSIC). Elle a un volume horaire compris entre 745h et 865h en fonction du parcours.

ANALYSE

Finalité

Les connaissances et compétences attendues sont clairement énoncées et détaillées, et les enseignements présentés en annexe sont en accord avec les objectifs d'insertion professionnelle ou de poursuite en doctorat de la formation. On peut cependant noter dès à présent une absence complète de *Travaux pratiques* (TP) dans la maquette de la formation présentée dans l'annexe du dossier, que ce soit en M1 ou en M2, ce qui n'est pas en adéquation avec les attentes d'une formation de master *Informatique*.

Les métiers visés sont cohérents, concernant le niveau d'emploi et les domaines visés, avec les compétences acquises dans le cadre de la formation. Le fort taux (de l'ordre de 25 %) de contrats de professionnalisation montre l'adéquation de la formation au monde professionnel.

La poursuite en thèse de doctorat est également possible et des compétences spécifiques liées à la recherche sont délivrées dans la formation.

Positionnement dans l'environnement

La formation est dispensée au sein de l'UFR MITSIC de l'Université Paris 8, et trois autres masters sont dispensés dans cette UFR. Les parcours de ce master sont complémentaires mais aucun positionnement par rapport aux autres formations du département de la Seine Saint-Denis et de la région Île-de-France n'est fourni. Il existe pourtant d'autres masters en informatique avec certains parcours similaires dans le département et la région, il aurait donc été souhaitable de clarifier la position de ce master par rapport à ces formations.

Le master est adossé à deux unités de recherche de l'Université Paris 8, le Laboratoire d'informatique avancée de Saint-Denis et le laboratoire Paragraphe. Les étudiants sont amenés à participer à des séminaires, suivre des unités d'enseignement (UE) d'initiation à la recherche ou mener un travail de recherche, selon les parcours du master.

Les relations avec les autres acteurs socio-économiques, principalement les entreprises du bassin, s'appuient sur les interventions de vacataires industriels, sur de nombreux contrats de professionnalisation avec des entreprises variées et sur les stages obligatoires.

Actuellement, aucun partenariat international n'a été mis en place mais des accords de coopération ont été signés avec un institut d'Alger afin de développer des doubles diplômes dans le futur.

Les étudiants peuvent par ailleurs bénéficier du programme Erasmus (avec quelques conventions privilégiées en Europe). Aucune information chiffrée n'est communiquée sur le nombre d'étudiants concernés par ces mobilités.

Organisation pédagogique

La spécialisation est progressive pour les différents parcours proposés dans ce master *Informatique* excepté pour le parcours *Big Data et Fouilles de Données* qui comporte une première année spécifique. Les raisons de cette structuration ne sont pas explicitées dans le dossier mais l'annexe du dossier montre des mutualisations de cette première année avec le master *Humanités Numériques* et le master *Mathématiques et applications* de l'UFR MITSIC.

La structuration de l'offre de formation est claire et permet aux étudiants de construire leur parcours de formation de façon pertinente. Les modalités d'enseignements et dispositifs d'accueil pour les étudiants ayant des contraintes particulières sont bien présents. Le processus de validation des acquis de l'expérience est présent également (cinq par an environ). De nombreux étudiants (50 par an en moyenne) suivent cette formation dans le cadre d'un contrat de professionnalisation.

Il est à noter que les enseignements ne comportent aucun TP, y compris dans des UE dans lesquelles ils seraient plus que nécessaires et comportent essentiellement des cours magistraux (CM) à 70 %, et 30 % de Travaux dirigés (TD) seulement. La pédagogie par projet mise en avant dans ce master, est donc fortement orientée recherche, et sans développement, ce qui n'est pas adapté aux débouchés visés par la formation.

La pédagogie par projet s'appuie sur des projets tutorés qui sont mis en place principalement en première année, sur un sujet professionnel ou recherche, mais il n'est pas indiqué si des professionnels servent également de clients ou s'il s'agit uniquement d'enseignants-chercheurs.

Un stage en fin de première année est obligatoire pour 3 des 4 parcours et un stage, de 4 à 6 mois en deuxième année est également prévu ; leurs modalités, organisations et évaluations s'effectuent de manière classique pour des stages de master. On peut noter l'existence de conférences industrielles effectuées par d'anciens étudiants de la formation. Une plateforme numérique, Reso8, aide les étudiants dans leurs démarches avec le monde professionnel (offres de stage, aides et conseils). La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est présente et bien détaillée, les compétences et métiers visés sont bien décrits.

La participation des étudiants de master aux séminaires de recherche des deux laboratoires associés, des enseignements d'initiation à la recherche et des projets tutorés en lien avec la recherche, forment un adossement et une formation à la recherche pertinents.

La place du numérique est centrale dans le cadre d'un master *Informatique* et de nombreux outils numériques sont donc étudiés dans le cadre de la formation. Cependant, il faut insister sur le fait que la maquette de la formation ne fait apparaître aucune séance de travaux pratiques (sauf une vingtaine d'heures dans le parcours *Conduite de projet informatique*), ce qui paraît contradictoire avec la pédagogie par projet pour le

développement d'applications mise en avant dans le dossier.

Aucun partenariat international avec le master n'existe à ce jour, cependant une convention avec l'Institut Supérieur des Arts Multimédias de l'Université de Manouba en Tunisie a été établie, et des discussions sont en cours pour mettre en place un partenariat avec le parcours *Big Data et Fouilles de données*.

Aucune donnée chiffrée concernant les mobilités internationales n'est fournie dans le dossier.

Pilotage

L'équipe pédagogique est diversifiée, avec la présence de permanents (74 % des enseignements assurés), ATER (2,5 % des enseignements) et vacataires extérieurs (23,5 % des enseignements), pour lesquels on ignore le statut et donc l'adéquation avec les enseignements dispensés. Cependant les enseignements effectués par ces vacataires extérieurs concernent majoritairement des enseignements du domaine informatique (17,5 %), les 6 % restant concernent des enseignements d'anglais, de communication, ...

Le pilotage du master est assuré par un professeur et deux maîtres de conférences pour chaque parcours (leurs noms ne sont pas indiqués dans le dossier). Différentes réunions de l'équipe pédagogique sont indiquées dans le dossier pour la mention et pour chaque parcours et une réunion de rentrée avec les étudiants est organisée au mois de septembre.

Un conseil de perfectionnement, composé de professionnels, d'enseignants-chercheurs, d'administratifs et d'étudiants se réunit de manière semestrielle, mais l'absence de compte-rendu dans le dossier empêche de savoir si celui-ci joue pleinement son rôle. Une évaluation annuelle de la formation par les étudiants est en place mais il est indiqué dans le dossier que les taux de réponse sont trop faibles pour en tirer des conclusions significatives.

Par ailleurs, aucune évaluation des enseignements ne semble être en place pour cette formation. Aucune information n'est donnée concernant les modalités du processus d'autoévaluation.

Les modalités de contrôle des connaissances ne sont pas précisées dans le dossier, tout comme le fonctionnement des jurys. Le supplément au diplôme est bien décrit et personnalisé.

Résultats constatés

Les effectifs varient entre 194 et 256 étudiants par an lors des cinq dernières années, pour moitié en première et en deuxième année environ. On note que les effectifs des parcours *Conduite de projets informatiques* (CPI) et *Technologies de l'hypermédia* (THYP) en deuxième année ne concernent qu'une dizaine d'étudiants chacun, ce qui est assez faible.

Les étudiants entrant en première année proviennent pour plus de la moitié de la licence *Informatique* du même établissement, les autres proviennent de la licence *Mathématiques*, de l'Institut d'enseignement à distance et de l'extérieur. Une cinquantaine d'étudiants par an sont en contrat de professionnalisation et environ cinq en VAE.

On note que les taux de réussite sont calculés par rapport aux présents aux examens et non par rapport aux inscrits. Les taux de réussite sont proches des 80 % ces trois dernières années (70 % en première année et 90 % en deuxième année). Ceux qui échouent redoublent pour moitié ou quittent l'Université Paris 8 pour l'autre moitié.

Il est indiqué dans le rapport à plusieurs reprises que des enquêtes sur le devenir des étudiants sont réalisées par l'équipe pédagogique mais aucune information détaillée n'est fournie. Il est juste indiqué que près de 100 % des diplômés s'insèrent professionnellement dès la fin du stage, ce qui n'est pas confirmé par les données fournies dans les tableaux en annexe. Quelques étudiants poursuivent chaque année leurs études à l'Université Paris 8 après le master, mais cela n'est pas indiqué s'ils poursuivent bien en doctorat.

Le taux de réponse de l'étude à 30 mois (deux enquêtes renseignées) sont très variables (entre 20 % et 70 %) et ne permettent pas de tirer des conclusions fiables sur le devenir des étudiants (entre 69 % et 83 % des répondants ont un emploi stable après 30 mois parmi les diplômés qui ont répondu à l'enquête, mais aucune information n'est fournie sur l'adéquation de l'emploi avec la formation suivie).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation bien structurée avec quatre parcours et un tronc commun pour trois de ces parcours.
- Bonne insertion professionnelle avec un nombre assez important de contrat de professionnalisation.
- Bonne cohérence entre les contenus de la formation et les objectifs (débouchés) visés.
- Fort lien avec la recherche.

Principaux points faibles :

- Absence de travaux pratiques dans la maquette de la formation au vu du dossier.
- Absence de processus formalisé d'évaluation des enseignements.
- Manque d'informations détaillées concernant les poursuites d'études et le devenir des diplômés.
- Peu d'informations concrètes sur le pilotage de la mention.
- Mobilité internationale limitée.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le projet d'élargir l'ouverture du master *Informatique* à l'apprentissage, cité dans les perspectives du dossier, est particulièrement intéressant pour renforcer le master qui est déjà accessible en formation continue et en contrat de professionnalisation. C'est en adéquation avec le public recruté et la pédagogie adoptée dans la formation.

La mise en place de partenariats avec des établissements étrangers est également une piste intéressante pour développer la formation et sa visibilité. Les autres perspectives présentées dans le dossier concernant l'amélioration de l'accueil des étudiants en termes de locaux ou la mise en place d'un *FabLab* sont évidemment à encourager si les moyens le permettent.

Des informations manquent dans le dossier (modalités de contrôle des connaissances, fonctionnement des jurys, compte-rendu des conseils de perfectionnement, évaluation des enseignements, ...) et d'autres sont insuffisamment détaillées (devenir des diplômés, nombre d'étudiants concernés par l'internationalisation, ...), ce qui ne permet pas une évaluation globale totalement pertinente de la formation.

Il conviendrait de renforcer le pilotage de la mention pour assurer un suivi plus détaillé des étudiants et des diplômés et pour assurer l'évolution de la formation. Ceci passe également par la mise en place d'un processus d'évaluation des enseignements plus formalisé c'est-à-dire qui ne se limite pas à des réunions avec de délégués. Il serait également nécessaire d'intégrer des Travaux Pratiques dans la formation.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER MATHÉMATIQUES ET APPLICATIONS

Établissement : Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Mathématiques et applications* de l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis présente un seul parcours, orienté vers les mathématiques pour la protection de l'information. Cette formation en mathématiques a pour objectif de donner une base solide en cryptographie et en théorie des codes correcteurs. Elle s'adresse à des étudiants venant d'une licence de mathématiques ou informatique, ayant un intérêt pour la programmation et les technologies de la communication. Les métiers visés sont dans les domaines de la cryptographie, du codage, de l'informatique embarquée ou des mathématiques. L'enseignement au titre de la formation initiale est organisé intégralement en présentiel. Les enseignements se déroulent sur le site des universités Paris 8 et Paris Diderot.

ANALYSE

Finalité
Le master <i>Mathématiques et applications</i> , dont la finalité affichée est nettement professionnelle, a des objectifs métiers parfaitement définis et clairement énoncés, dans le domaine de la cryptographie et de la théorie des codes correcteurs. Les contenus des enseignements sont en cohérence avec ces objectifs scientifiques et professionnels. Les compétences acquises à l'issue de la formation sont connues des étudiants et accompagnées d'un supplément au diplôme. Ce master s'adresse principalement aux étudiants titulaires d'une licence de mathématiques ou informatique.
Positionnement dans l'environnement
Ce master trouve pleinement sa place au sein du champ de formation <i>Ingénieries, données, modélisation, technologies</i> de l'établissement. Il est le prolongement naturel de la licence <i>Mathématiques</i> de l'Université Paris 8. D'un point de vue régional, ce master se distingue par la double spécialisation en arithmétique et protection de l'information, avec un complément important d'informatique. Il est proche de celui de l'Université Paris Diderot et une convention de mutualisation des enseignements est signée entre les deux universités. Il est dommage qu'il n'y ait aucune ouverture vers les écoles d'ingénieurs parisiennes. Le master bénéficie des compétences du Laboratoire analyse, géométrie et applications (LAGA), plus particulièrement de l'équipe Mathématiques pour le traitement de l'information et de l'image. L'interaction se fait par le séminaire hebdomadaire et le travail d'études et de recherche (TER). La formation est bien insérée dans le paysage socio-économique. Elle bénéficie des nombreuses relations qu'entretient l'équipe avec le monde de l'entreprise, ce qui constitue une ressource importante pour les stages. Aucune coopération internationale n'est affichée. Une réflexion sur des programmes d'échanges ou à la double diplomation pourrait être utile dans ce type de spécialisation en sécurité informatique.

Organisation pédagogique

Le master *Mathématiques et applications* comporte un seul parcours orienté vers les mathématiques pour la protection de l'information. L'organisation du master est cohérente vis-à-vis des objectifs de la formation. La structure est lisible et progressive. Les contenus des unités d'enseignement (UE) sont décrits sauf pour les éléments constitutifs (EC) optionnels de première année contenus dans l'UE compléments mathématiques-Informatique. Il aurait été souhaitable de décrire les objectifs de ces EC. Certains cours proposés en option sont mutualisés avec les masters de l'établissement : *Big data* (deux EC), *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales* – MIASHS (deux EC) ou *Informatique*. La professionnalisation de la formation manque d'ampleur. Elle se résume au séminaire, à un TER en première année et un stage en entreprise en seconde. Il serait souhaitable de proposer une ouverture vers l'alternance et de faire intervenir des professionnels. Il est dommage que le TER ou certains projets dans les EC (*Histoire des sciences*) ne soient que des projets de recherche avec un étayage théorique et que les étudiants ne soient pas incités à recueillir et traiter leurs propres données. La formation bénéficie d'une offre de stage assez importante, via une plateforme numérique dédiée à l'aide pour la recherche de stage. L'usage du numérique est peu renseigné dans le dossier et semble se réduire à l'exploitation des salles informatiques, un laboratoire cartes à puces et la plateforme Moodle. Il y a pourtant certainement beaucoup plus à dire, ne serait-ce que sur les travaux pratiques dans les UE d'informatique. Les pédagogies innovantes sont absentes dans le dossier. L'enseignement de l'anglais est présent, complété par la dispense de certains cours en anglais. Il serait souhaitable de donner la possibilité d'une certification TOEIC aux étudiants. Les étudiants sont encouragés à contacter des laboratoires étrangers pour effectuer des stages ainsi que pour bénéficier du programme Erasmus, mais aucune donnée réelle n'est exploitable sur ce point.

Pilotage

L'équipe pédagogique, d'effectif réduit, est peu diversifiée et elle est identique à celle de la licence *Mathématiques* de l'établissement. Compte tenu du profil professionnel de la formation, il est paradoxal de noter l'absence d'intervenant extérieur. Le dossier n'est pas suffisamment précis sur le fonctionnement de l'équipe pédagogique : responsabilités de membres de l'équipe, modalités et fréquence des réunions, en présence ou pas des étudiants. Une partie du pilotage de la formation est intégrée au conseil de l'unité de formation et de recherche, mais le pilotage interne est peu formalisé et laissé à l'initiative des différents acteurs. Il n'y a aucun conseil de perfectionnement constitué. Les retours proviennent pour l'essentiel des contacts réguliers mais informels de l'équipe et des étudiants. L'évaluation des formations par les étudiants est centralisée par l'Université. Le dossier ne comporte aucune indication sur l'évaluation des enseignements ni sur les évolutions qui ont pu être tirées de celle-ci. L'évaluation des étudiants est classique par des écrits et des oraux, et laisse une part importante au contrôle continu. Les étudiants sont informés au début d'année de toutes ces modalités. Le dossier reste vague et informel sur les dispositifs spécifiques d'aide à la réussite et ne donne aucune indication sur les modalités de recrutement des étudiants. Il n'est pas fait mention des liens avec la licence mathématiques de l'Université Paris 8 et de sa contribution dans les flux de recrutement pour le master.

Résultats constatés

L'analyse faite dans le dossier sur le suivi des diplômés et leur insertion est très succincte. Aucun commentaire n'a été fait sur l'évolution des effectifs. Ceux-ci sont faibles d'après le tableau joint. Les effectifs de première année sont en légère augmentation ces deux dernières années, avec une certaine stabilité des effectifs des étudiants de seconde année (une dizaine, sauf en 2017/2018 où ils étaient 18). Cette augmentation est-elle liée à la création récente de la licence ? Le nombre de diplômés est faible, fragilisant la mention.

Le résultat des enquêtes est peu exploitable.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Objectifs clairs et débouchés bien identifiés.
- Pertinence des thématiques.

Principaux points faibles :

- Faible attractivité.
- Équipe pédagogique restreinte.
- Absence d'intervenants professionnels.
- Absence de conseil de perfectionnement.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Mathématiques et applications* de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est une formation bien positionnée. Le secteur est réellement porteur d'emplois, mais plusieurs points doivent être améliorés. Outre la qualité du dossier, il faudrait réfléchir à des pistes pour renforcer l'attractivité de cette formation : instaurer une journée des métiers, faire un effort sur la communication autour de la formation (licence-master), via les journées portes ouvertes ou les autres forums. Sur ce point, il conviendrait de réfléchir au positionnement de la formation vis-à-vis des écoles d'ingénieurs et à de possibles partenariats, en particulier en ouvrant la seconde année à des élèves ingénieurs. La formation devrait se doter d'un conseil de perfectionnement, qui comprendrait responsables, enseignants, représentants étudiants et personnalités extérieures et qui aurait à sa disposition tous les indicateurs : enquête sur le devenir des diplômés, évaluations des enseignements par les étudiants, etc. Il faut aussi renforcer les aspects professionnalisants dans les enseignements et proposer une meilleure préparation à l'insertion professionnelle.



MASTER MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE APPLIQUÉES AUX SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Établissement : Université Paris 8 – Vincennes – Saint-Denis

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales* (MIASHS) de l'Université Paris 8, ouvert en formation initiale (FI), formation continue (FC), et en apprentissage (FA), est constitué de deux parcours : *Technologie et handicap* (HANDI) et *géomatique, applications et accessibilité* (G2A). Il a pour but de former principalement des professionnels informaticiens, instruits des sciences humaines et sociales, capables de développer des outils logiciels d'assistance utilisables par des personnes handicapées ou des personnes âgées dépendantes, et de géomatique. Ce master est accessible aux diplômés des licences MIASHS, *Mathématiques, Informatique, Géographie*, mais aussi de plusieurs licences professionnelles (géomatique, environnement, aménagement). Les débouchés professionnels de chacun des deux parcours sont variés (experts en aide technique, concepteur de logiciels en éducation, spécialistes de l'accessibilité logicielle, chargé d'étude cellule-handicap, ingénieur géomaticien...). Les diplômés du master MIASHS peuvent aussi poursuivre leurs études en préparant un doctorat.

Les enseignements sont réalisés en présentiel sur le site de l'Université Paris 8.

ANALYSE

Finalité
Le master MIASHS de l'Université Paris 8 est constitué de deux parcours originaux <i>Technologie et handicap</i> (HANDI) et <i>Géomatique, applications et accessibilité</i> (G2A). Il a pour but pertinent de former des professionnels informaticiens, formés aux sciences humaines et sociales, capables de développer les outils logiciels d'assistance utilisables par des personnes handicapées ou des personnes âgées dépendantes, et de géomatique. Les objectifs sont clairement affichés et les débouchés bien identifiés. La formation est bien en adéquation avec les objectifs.
Positionnement dans l'environnement
Ce master MIASHS est un des quatre masters de l'unité de formation et de recherche Études, recherche et ingénierie en territoires-environnement-sociétés (UFR Erites) de l'Université Paris 8. Il offre un débouché naturel aux

licences de mathématiques, d'informatique, MIASHS, géographie et aménagement de l'Université Paris 8.

Le master MIASHS de Paris 8 est l'un des neuf masters MIASHS en France et un des deux masters MIASHS en Île-de-France (avec celui de Versailles-Saint-Quentin). Les autres masters MIASHS étant pour la plupart orientés vers l'économie, il occupe un créneau bien spécifique. En particulier, le parcours HANDI est unique en France.

Le master MIASHS est en relation avec deux laboratoires de recherche, un pour chaque parcours : le laboratoire Cognition humaine et artificielle (CHArt), qui a pour organismes de tutelle les universités Paris 8, Paris 10 et Paris 12, pour le parcours HANDI, et le laboratoire Laboratoire de dynamiques sociales et recomposition des espaces (LADYSS) unité mixte de recherche – UMR – 7533, qui a pour tutelles les universités Paris 1, Paris 7, Paris 8, Paris 10 et le CNRS, pour le parcours G2A.

La formation est en lien étroit avec deux instituts de recherche :

- L'IFRATH, Institut fédératif de recherche sur les aides techniques pour les personnes handicapées. Des conférences auxquelles participent les étudiants sont organisées annuellement (trois matinées et un colloque).
- L'INSHEA, Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et l'enseignement adapté. Certains membres ont activement enseigné au sein du master.

Au sein de la maquette, des projets collaboratifs ou des cycles de conférences permettent aux étudiants de se confronter à la recherche.

Outre ces relations avec des instituts de recherche, le master a des liens importants avec des entreprises et associations du secteur, comme la société *Urbilog* (digital au service de l'intégration du handicap) avec laquelle une convention a été signée (intervention dans des cycles de conférences, et accueil d'étudiants sur des projets), les sociétés CECIAA (produits et services pour des malvoyants), ALIS (association du *locked in syndrom*), la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, et Bluelinea (entreprise favorisant le soutien et l'accompagnement à domicile des personnes âgées à l'aide de services connectés).

Organisation pédagogique

La première année présente un large tronc commun en première année, complété par des options propres à chaque parcours. Le tronc commun comporte les enseignements fondamentaux en programmation, développement web, gestion de projet et un enseignement d'anglais, et compte pour 18 crédits ECTS au premier semestre et 24 au second. Les deux parcours sont bien différenciés en seconde année (M2). Les cours sont assurés par une équipe enseignante constituée de sept enseignants-chercheurs internes (de la section CNU 27) à l'Université Paris 8, et d'intervenants extérieurs, qui interviennent en particulier dans les différents enseignements spécifiques aux handicaps.

Si les enseignements de seconde année sont clairement décrits, on peut regretter qu'il n'y ait pas de tableau descriptif synthétique équivalent pour les enseignements de première année (M1). La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) permet quand même de se faire une idée sur les contenus du M1.

Un projet individuel est présent en M1, et un projet collaboratif à deux, trois ou quatre étudiants l'est au M2. Les deux parcours sont bien différenciés en M2. Le second semestre de M2 est consacré essentiellement dans les deux parcours à un stage d'une durée minimale de cinq mois. Ces stages peuvent être faits en laboratoire ou en entreprise. Ils donnent lieu à l'écriture d'un rapport et à une soutenance orale. Certains de ces stages ont eu lieu à l'étranger (Algérie, Japon, Angleterre).

Des cycles de conférences sont intégrés à chaque parcours.

Les étudiants ont à disposition une plateforme numérique, Reso 8, mise en place par le Service commun universitaire d'information et d'orientation (SCUIO-IP) de l'Université Paris 8 et l'association Interfaces compétences. Ils reçoivent via cette plateforme les offres de stage, d'emploi, une aide personnalisée pour rédiger un CV, une lettre de motivation.

L'enseignement de l'anglais est obligatoire sur les deux années, et dans le parcours HANDI, les étudiants peuvent apprendre la langue des signes.

Pilotage

La mention a pour responsable un enseignant-chercheur, professeur en informatique. L'équipe pédagogique, resserrée, se réunit au minimum deux fois par semestre. Les contacts ont régulièrement lieu avec les

professionnels extérieurs, notamment au cours des cycles de conférences, des visites d'entreprises, ou des soutenances de stages.

Les modalités de contrôle des connaissances sont variées (écrit, oral, projet, rapports) et connues dès la rentrée. Il y a un suivi de l'acquisition des compétences qui sont inscrites dans une fiche de compétences, constituée par le SCUIO-IP et les enseignants.

Les enseignements et la formation sont évalués tous les ans en fin d'année. Un questionnaire est envoyé électroniquement aux étudiants par l'équipe pédagogique, mais trop peu le remplissent.

La mention dispose d'un conseil de perfectionnement, dont le fonctionnement est harmonisé au sein de la ComUE, se réunit tous les ans. Il est composé des enseignants de la formation, d'administratifs, d'étudiants, de diplômés, et de représentants du monde socio-économique. Il aurait été intéressant de disposer d'une copie d'un rapport de conseil de perfectionnement.

Le soutien administratif est jugé insuffisant.

Résultats constatés

Les effectifs, disponibles en annexe, varient pour le total des deux niveaux (M1+M2) entre 29 et 38 entre 2015-2016 et 2017-2018. Le parcours HANDI, qui existait déjà dans l'ancien master, continue à avoir des effectifs importants (32 en 2015-2016, 25 en 2016-2017 et 33 en 2017-2018). Le parcours G2A, qui est récent, semble avoir plus de difficultés à attirer des étudiants (entre quatre et six étudiants sur les deux années). Il n'est pas fait mention de ce déséquilibre dans le document d'autoévaluation de la formation.

Les taux de passage de M1 à M2 varient entre 59 % et 82,4 %. Les taux de réussite en M2 sont agrégés avec ceux de M1, ce qui rend les résultats peu lisibles.

Le devenir des diplômés, répertorié à partir des enquêtes de 2016 et de 2017, concerne l'ancien master, et n'est pas encore disponible pour le nouveau master.

Le type d'emplois occupés par les diplômés de l'ancien master n'est pas indiqué.

La provenance des étudiants n'est pas connue, en particulier la présence d'étudiants venant de licence professionnelle.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation originale répondant à des besoins importants et en augmentation.
- Relations importantes avec le milieu professionnel.

Principaux points faibles :

- Faible nombre d'enseignants titulaires.
- Dossier insuffisamment documenté.
- Fragilité des effectifs du parcours G2A.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master MASHS de l'Université Paris 8 mérite de mieux expliciter les contenus et l'articulation des différents parcours. La provenance des étudiants (notamment la proportion d'étudiants venant de licences professionnelles), les effectifs, les taux de passage en M2 et les taux de réussite, ainsi que les débouchés et le niveau de ces débouchés des diplômés doivent aussi être précisés. Pour l'avenir, le pilotage, assorti d'un soutien administratif

renforcé, devra être plus rigoureux et efficace. L'équipe pédagogique devrait également être étoffée en enseignants-chercheurs titulaires.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER PATRIMOINE ET MUSÉES

Établissements : Université Paris Nanterre ; Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Patrimoine et musées parcours médiation culturelle, patrimoine numérique* créé en tant que master autonome en 2012-13, est co-accrédité par deux universités : Paris 8 et Paris Nanterre, dans le cadre de la ComUE Université Paris Lumières. Ce master associe des formations en Histoire de l'art, ainsi qu'en Sciences de l'information et de la communication afin de prendre en compte l'importance croissante du numérique dans la valorisation et la diffusion des patrimoines. A Paris 8, le master fait partie du champ « Ingénierie, données, modélisation, technologies » et à Nanterre, du champ « Arts, Humanités ». Cette mention s'appuie sur l'initiative d'excellence en formations innovantes CréaTIC (IdéFI CréaTIC) permettant aux étudiants de bénéficier des ateliers-laboratoires centrés sur la recherche-crédation autour du numérique ; l'« atelier-laboratoire » donne aux étudiants la possibilité de réaliser un projet collectif de médiation numérique sous la conduite de professionnels. Délivrée en présentiel, la formation pluridisciplinaire comprend un total de 732 heures d'enseignement hors stages. L'enseignement se déroule sur le campus de Nanterre, sur celui de Paris 8, à l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) ainsi qu'au musée du Quai Branly. Deux dossiers distincts et pas forcément complémentaires ont été déposés pour l'évaluation.

ANALYSE

Finalité

Les dossiers mettent bien en valeur le croisement des approches que permet la co-accréditation des deux universités, Paris 8 s'occupant du volet médiation et numérique (*Sciences de l'information et de la communication*), Paris-Nanterre apportant son expertise en *Histoire de l'art* et en *Droit*. Les attendus en matière de connaissances et de compétences sont exposés clairement. La finalité du master est explicite : cette formation polyvalente a pour but de faciliter l'insertion professionnelle des étudiants dans le champ des métiers du patrimoine et de la médiation culturelle. Elle peut également conduire à des formations doctorales en muséologie ainsi qu'au doctorat Sciences de l'information et de la communication de l'école doctorale Cognition, langage, interactions (ED 224) de l'Université Paris 8, mais ses débouchés sont majoritairement professionnels. Ils sont orientés vers les métiers suivants : attachés de conservation, chargés d'études documentaires, directeurs de la communication, médiateurs numériques ou chefs de projet numérique, dans les institutions culturelles, les sites patrimoniaux ou l'e-tourisme.

Positionnement dans l'environnement

Il est le seul master co-accrédité par deux universités (celles de la ComUE Université Paris-Lumières) et le premier à avoir associé une formation en *Histoire de l'art* et une formation en *Sciences de l'information et de la communication*. Des formations proches existent à l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, à l'École du Louvre et à l'Université Lyon 3. On constate que rien de précis n'est dit sur la façon dont cette formation se démarque des autres.

Ce master est bien intégré dans l'offre de formation de Paris Nanterre et celle de Paris 8 car les étudiants doivent suivre des enseignements (séminaires de recherche) pris dans la mention du master *Histoire de l'art* de Paris-Nanterre. En outre, il est adossé à un laboratoire d'excellence (Labex Arts-H2H) et à deux équipes d'accueil (EA) Histoire des arts et des représentations (HAR - EA 4414) de Paris Nanterre et Paragraphe (EA 349) de Paris 8. Il a conclu des partenariats avec l'Institut de recherche et d'innovation, le Centre Georges Pompidou, le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam), le Ministère de la Culture, la Bibliothèque nationale de France, la Monnaie de Paris, les archives nationales. Ces institutions peuvent accueillir des étudiants en formation et/ou en stage, ainsi que le précise le dossier d'autoévaluation de l'Université Paris-Nanterre.

L'ouverture internationale de la formation, qui peut recruter des étudiants étrangers, s'appuie (outre le cadre général des programmes de mobilité des établissements) sur des partenariats avec la Faculté des sciences de l'Université Cadi Ayyad de Marrakech et avec l'École nationale supérieure des beaux-arts d'Alger, comme le mentionne le dossier de Paris-Nanterre. Les flux d'étudiants vers l'étranger sont réguliers, via les programmes Erasmus (de 2 à 5 étudiants chaque année). Les flux d'étudiants en provenance de l'étranger sont également réguliers, via CampusFrance (de 5 à 10 étudiants chaque année, en provenance des pays suivants, au cours des trois dernières années : Algérie, Allemagne, Brésil, Chine, Colombie, Corée, Japon, Pérou, Russie, Tunisie).

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est cohérente.

Ce master est sélectif à l'entrée. Les candidatures sont examinées par une commission pédagogique paritaire des deux universités partenaires. Les modalités sont bien expliquées dans le dossier de Paris-Nanterre. Ce master recrute des étudiants titulaires d'une licence en *histoire de l'art*, *archéologie*, *histoire*, *information et communication*, *lettres*, *philosophie*, *arts plastiques*, mais aussi des étudiants des IEP, ou titulaires d'un master 1 ou 2 dans d'autres disciplines.

Le master est organisé en semestres de 5 unités d'enseignement (UE). Chaque semestre compte pour 30 crédits ECTS (European Credits Transfer System). Le master est validé par l'obtention de 120 crédits ECTS par trois types d'évaluation : la rédaction de mémoires, des séminaires théoriques et pratiques, ainsi que des stages.

Les enseignements sont dispensés en histoire de l'art et archéologie, muséologie, médiation culturelle, droit du patrimoine et de la propriété intellectuelle, langues. Le numérique est omniprésent dans la formation, en particulier le traitement de l'information et des images. La formation est assurée par les enseignants-chercheurs titulaires des deux universités partenaires et par des professionnels des secteurs concernés. Elle est conforme aux textes réglementaires. En revanche, rien n'est dit sur la façon dont est pris en compte dans les enseignements le cursus initial de l'étudiant et les modalités d'une éventuelle mise à niveau. Il n'existe donc pas de dispositifs individualisés, l'ensemble d'une même promotion suit le même cursus.

Des procédures de validation des acquis de l'expérience (VAE) et validation des acquis personnels et professionnels (VAPP) sont également prévues, comme l'indique le dossier d'autoévaluation de Paris Nanterre. L'accueil des étudiants en situation de handicap l'est aussi, ainsi que celui de quelques étudiants salariés (1 à 4 d'après la fiche de Paris-Nanterre). L'enseignement à distance est incompatible avec cette formation.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), jointe au dossier au moyen d'un lien Internet, est claire mais brève. Ainsi le contenu des enseignements sur l'ensemble des 4 semestres de formation n'est pas complet.

La mise en situation professionnelle est bien présente. Un premier stage de deux mois est accompli en master-1 (M1), dans le cadre de conventions avec des institutions patrimoniales. Un second stage de 3 mois minimum est réalisé pendant le second semestre de master-2 (M2) pour acquérir une véritable expérience dans le domaine de la médiation numérique du patrimoine. Ces stages sont principalement réalisés en France et occasionnellement à l'étranger (en Europe et dans le Maghreb). En M2, *l'atelier laboratoire* qui est une des originalités de cette mention fait partie de l'initiative d'excellence en formations innovantes (IDEFI CréaTIC). Il implique la conception et la réalisation par des équipes d'étudiants d'un projet de médiation numérique

patrimonial avec un voyage à l'étranger.

En M1 et en M2, la rédaction d'un mémoire annuel est conçue comme une articulation étroite entre expérience théorique et pratique sous la direction d'un maître de stage et d'un enseignant-chercheur titulaire.

La préparation des étudiants à l'international est soutenue par des enseignements de langue vivante et des modules de formation, notamment en droit international du patrimoine. Un certain nombre d'étudiants (non quantifiés) suivent un cursus en Europe dans le cadre du programme ERASMUS.

Pilotage

Le master est codirigé par un enseignant de chacune des deux universités partenaires. Les différences de contenus entre les deux dossiers (autoévaluations et annexes) ainsi que l'absence d'explications sur les modalités pratiques de coordination entre les deux universités semblent révéler une fragilité du pilotage. L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs des deux universités et d'une quinzaine de professionnels issus pour la plupart d'institutions patrimoniales publiques. Le dossier d'autoévaluation de Paris 8 mentionne la tenue de réunions de l'ensemble de l'équipe pédagogique 3 fois par an afin d'assurer un suivi cohérent et de dresser chaque année le bilan pédagogique. Il y est également précisé que les étudiants sont associés au pilotage : maîtrise de la page Facebook et des Googlegroups, par exemple. En outre, d'après le dossier de Nanterre, les étudiants sont invités à répondre à un questionnaire portant sur la formation, son organisation. Le master est doté d'un conseil de perfectionnement de 12 membres depuis avril 2018 seulement. Le dossier d'autoévaluation de Paris-Nanterre mentionne quelques difficultés d'articulation d'ordre administratif : procédures d'inscription et enregistrement des évaluations différents ce qui ne permet pas aux étudiants d'accéder à toutes les ressources pédagogiques et administratives des deux universités. Ces difficultés sont en voie de résolution.

L'évaluation est fondée sur des travaux effectués dans le cadre des séminaires sous forme de travaux personnels ou de devoirs sur table, selon le contenu de l'enseignement. Stages et mémoires sont évalués par une soutenance en fin d'année. L'importance croissante des stages ainsi que le projet spécifique de M2 (atelier-laboratoire) permettent un suivi de l'acquisition progressive des compétences. Le supplément au diplôme n'a pas encore été délivré pour Nanterre. Celui de Paris 8 donne une idée précise du contenu du diplôme comme des compétences acquises.

Résultats constatés

Les effectifs, répartis pour moitié entre Paris Nanterre et Paris 8, sont bons pour ce type de formation : 18 M1 et 25 M2 en 2014-2015 ; 24 M1 et 25 M2 en 2017-18. Les étudiants viennent en majorité d'autres universités que Paris Nanterre et Paris 8, preuve de l'attractivité du master. Ils réussissent dans leur grande majorité le cursus (86% en 2015 pour Nanterre). Une enquête a été menée sur le devenir des diplômés de 2014-2015 et 2015-2016 à Nanterre, mais ses résultats demeurent trop génériques (à cause d'un faible taux de réponse) pour être correctement exploitables. Si on se base sur le taux de répondants, l'insertion professionnelle est bonne mais plutôt en CDD qu'en CDI. La mise en place de modules d'enquête internes à la formation est en cours.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une attractivité qui se traduit par une proportion forte d'étudiants venant d'autres universités.
- Un croisement efficace entre des enseignements relevant du champ patrimonial et culturel et l'apprentissage des outils numériques développés ou en développement dans le secteur professionnel visé.
- Une pédagogie par projet appuyée sur un projet IDEFI permettant la mise à disposition des étudiants d'un véritable appui logistique en matière d'humanités numériques.
- Une réelle mise en situation professionnelle grâce aux ateliers laboratoires impliquant la réalisation d'un projet en équipe et non individuel.

Principaux points faibles :

- Une certaine difficulté à appréhender le pilotage de la formation compte tenu du manque de coordination entre les deux partenaires
- Des difficultés à effectuer un suivi individuel et statistique du devenir des étudiants.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les efforts accomplis pour améliorer l'articulation administrative entre les deux universités doivent être poursuivis. Il conviendrait également d'harmoniser les façons de travailler entre les deux partenaires du master. Les dossiers fournis ne présentent pas les mêmes données (tableaux, etc.), les mêmes trames et analyses. Cela nuit à l'image tant de l'organisation pédagogique que du pilotage de cette formation d'excellence. En outre la diffusion des résultats du suivi du devenir des étudiants est plus que nécessaire pour ce type de formation. Enfin on peut s'interroger sur le fait que les rapports ne mentionnent pas que le projet IDEFI CréaTIC, sur lequel s'appuie l'atelier laboratoire, s'achève en décembre 2019 et que rien n'est dit sur la façon de pérenniser ce dispositif. L'apparition de formations concurrentes dans ce domaine devrait faire l'objet d'une réflexion de la part de l'équipe de direction du master.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT



**Champ « Ingénierie, données, modélisation, technologies »
Observations**

Retours des responsables de formation

Licence Informatique

Licence Mathématiques

Licence professionnelle E-commerce et marketing numérique

Licence professionnelle Logistique et pilotage des flux

Licence professionnelle Management des processus logistiques

Licence professionnelle Métiers de l'informatique : applications web

Licence professionnelle Métiers de l'informatique : conception, développement et test de logiciels

Licence professionnelle Métiers de la communication : chef de projet communication

Licence professionnelle Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web

Master Humanités numériques

Master Informatique

Master Mathématiques et applications

Master Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales

Master Patrimoine et musées

Master Patrimoine et musées

Présentation générale

La distinction des deux dossiers, l'un déposé à Paris 8 et l'autre à Paris Nanterre résulte des demandes distinctes des deux universités. Les dossiers ont été préparés de concert par les deux co-directeurs du master et la répartition des informations entre les deux dossiers est intentionnelle.

Un manque de clarté dans la présentation de cette articulation a pu donner l'impression de discordances, mais celles-ci ne se vérifient pas dans les faits. Le travail est mené en constante collaboration, avec une présence physique des deux co-directeurs dans les deux universités, une animation conjointe systématique des ateliers-laboratoires en M2, une sélection conjointe des candidats en M1 et en M2, et une évaluation conjointe de la grande majorité des mémoires, dans des jurys communs.

Positionnement dans l'environnement

L'insertion de cette formation dans l'environnement pédagogique français est attentivement suivie par les deux co-directeurs. Les rapports entre enseignants des différentes formations concernées sont réguliers. Concrètement, le master de Paris 3 n'est pas axé aussi fortement sur l'histoire de l'art ; le volet numérique est moins développé à l'Ecole du Louvre ; enfin, le master de Lyon 3 a une orientation plus fortement tournée vers l'archéologie.



Organisation pédagogique

Une procédure de mise à niveau individualisée n'est pas requise pour le suivi du cursus général, dans la mesure où le but pédagogique n'est pas de produire une compétence technique particulière mais de croiser diverses compétences techniques générales pour former des médiateurs culturels capables de dialoguer d'égal à égal avec d'autres professionnels. Par exemple, dans le domaine du numérique, il ne s'agit pas de former des programmeurs mais de permettre à de futurs médiateurs engageant une stratégie de médiation numérique de mesurer les enjeux, les potentialités et les contraintes qui leur sont présentés par les techniciens. Il en va de même avec la formation juridique en droit du patrimoine et de la propriété intellectuelle, en administration publique, etc. Ponctuellement, cependant, des aménagements de participation à certains cours peuvent être individuellement envisagés quand l'étudiant a reçu une formation préalable très précise dans le domaine concerné.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)